

Le ministre Bill sur le faible taux d'enlèvement des cartes : "Si les gens de Bamako ne veulent pas voter, c'est tant pis pour eux"

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 23 MARS 2020

569

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Législatives 2020



Ces listes qui font scandale



Attaque terroriste à Tarkint : 29 militaires tués !



Carte des cas de coronavirus dans le monde au 12 mars 2020 © Eurl, FAO, NOAA

Coronavirus : La guerre au social

FOEY® INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie

Une	Législatives 2020 : Ces listes qui font scandale	P.4
Brèves	Prévention du COVID-19 : Le ministre Kamissa rencontre les acteurs du numérique	P.10
	Législatives 2020 : Sidiki N'fa ou le candidat piégé par l'ORTM10	P.10
	Mali : Le général Pierre Joseph Givre à la Minusma	P.10
	Ministère de la Sécurité : La direction de la police des frontières logée de neuf	P.11
	Crime odieux et énigmatique au camp 2 de Bamako : La victime, le fils du Colonel, torturé et froidement abattu à côté du domicile du beau-frère de Colonel	P.11
	Pour cause de coronavirus : Un collectif de la société civile demande le report des législatives	P.12
	PDI-BS : Amadou Diadjé Dao, le nouveau coordinateur	P.12
Actualité	Attaque terroriste à Tarkint : 29 militaires tués !	P.13
	Lutte contre le covid-19 : Le CSDM, le Grin et le ministère de la Santé mutualisent leurs efforts	P.14
	Coronavirus : La guerre au social	P.15
	En attendant Covid-19 : Pris de panique, les français fuient le Mali	P.17
	LE BVG à la PPM : Un écart financier de 236,4 millions de F CFA découvert	P.19
	10ème Session du Conseil Supérieur de l'Agriculture : Un bilan satisfaisant et des projections ambitieuses	P.20
Politique	Le ministre Bill sur le faible taux d'enlèvement des cartes : "Si les gens de Bamako ne veulent pas voter, c'est tant pis pour eux"	P.11
Culture & société	Mme Traoré Oumou Traoré, promotrice de l'école restaurant « La vieille marmite » : "L'Art culinaire est incontournable pour le développement du tourisme local d'un pays". "Les femmes sont interpellées à tous les niveaux dans le contexte actuel du pays"	P.23
International	COVID-19 : Couvre-feu décrété au Burkina	P.26
	Guinée Conakry : Destruction de matériel électoral avant le référendum et les législatives de dimanche	P.28
Sport	Pour la diffusion des valeurs olympiques : Plusieurs personnalités dont Mme Kéïta Aminata Maïga, Arouna Modibo Touré et Habib Sissoko primées par l'Aanoa et l'Acnoa	P.29

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.11



P.14



P.21





Législatives 2020 : Ces listes qui font scandale

Bien avant la validation des listes des candidats par la Cour constitutionnelle, les combinaisons politiques entre partis de la majorité et ceux de l'opposition ont fait l'objet de vives polémiques sur les réseaux sociaux. Il est même arrivé que des responsables politiques voire des chefs de partis dénoncent le phénomène. Cela fut le cas du président du parti ADEPM Aboubacar Fomba qui, dans une interview au journal l'Indépendant du 6 février a dénoncé ces « alliances contre nature qui

maintiennent le peuple dans la prédation politique ».

Allant plus loin, Mamadou Traore de l'Union An Kan Bolo Di Gnogon Ma et Niankoro Yeah Samaké ont saisi la Cour constitutionnelle de la question. La Cour, tout en déplorant la pratique s'est déclarée incompétente à en connaître « aucune loi à date, ne lui donne compétence pour sanctionner des alliances contre nature ; Qu'elle ne saurait se substituer au législateur pour combler les lacunes d'une loi ; ».

Interrogé sur la question par la radio Salam dont il était l'invité Me Mountaga TALL a déclaré ne pas bien comprendre la généralisation de la pratique et proposé le scrutin uninominal pour y mettre un terme. Un des principaux partis accusés dans l'affaire, l'URD a estimé que c'est la loi qui doit modifier le mode de scrutin. Le RPM indexe les frustrés et autres mécontents de dénoncer ces listes d'alliance. Nombreux cependant sont les maliens accusent les acteurs politiques dans des termes très durs. Mais quelles sont les listes incriminées qui mettent sous la même bannière le principal parti de la majorité le RPM ou son allié et géniteur l'ADEMA et certains principaux partis de l'opposition regroupés dans le FSD.

Voici l'état des lieux :



CIRCONSCRIPTIONS	Alliances RPM et ADEMA	Nombre 18
COMMUNE I	RPM	1
COMMUNE IV	RPM	1
COMMUNE VI	RPM et PS	1
DIEMA	RPM	1
KAYES	RPM + ADP + URD	1
KENIEBA	RPM	1
BANAMBA	RPM	1
KATI	RPM et URD	1
KADIOLO	RPM	1
YOROSSO	RPM	1
BAROUELI	RPM et ASMA	1
BLA	RPM	1
MACINA	RPM	1
NIONO	RPM – UM-RDA/FS	1
SAN	RPM	1
SEGOU	RPM et ADP MALIBA	1
KORO	RPM – UM-RDA – URD	1
MOPTI	URD et RPM	1
	Total	18

CIRCONSCRIPTIONS	Alliances RPM et URD	Nombre 13
KAYES	ADP-MALIBA – ADEMA-PASJ – RPM	1
KITA	RPM	1
KATI	RPM et ADEMA-PASJ	1
KOULIKORO	RPM	1
BOUGOUNI	RPM et MPM	1
KOLONDIÉBA	RPM	1
KOUTIALA	MPR – RPM – PRVM- FASOKO (NIETA)	1
SIKASSO	RPM + CODEM	1
DJENNE	RPM	1
DOUENTZA	RPM	1
KORO	ADEMA-PASJ – RPM – UM- RDA	1
MOPTI	ADEMA-PASJ et RPM	1
TENENKOU	RPM	1
	Total	13
	Alliances RPM et CNID-FYT	Nombre
INEXISTANT	INEXISTANT	0
	Alliances RPM et MPR	Nombre
KOUTIALA	RPM	1

	Partis	URD et FSD	URD et Opposition	URD et Majorité
COMMUNE IV	PRVM-FASOKO	0	0	1
COMMUNE V	ADEMA-PASJ et ADP-MALIBA	0	0	2
COMMUNE VI	LDC	0	1	0
DIEMA	MPM	0	0	1
KAYES	ADP-MALIBA-ADEMA-PASJ-RPM	0	0	3
KENIEBA	URD - ADP MALIBA	0	0	1
NIOURO	MPM	0	0	1
KITA	RPM	0	0	1
YELIMANE	MPM	0	0	1
DIOILA	MODEC et ADP-MALIBA	1	0	1
KATI	RPM et ADEMA-PASJ	0	0	1
KOLOKANI	CNID	1	0	0
KOULIKORO	RPM	0	0	1
NARA	ASMA MPM	0	0	1
BOUGOUNI	RPM et MPM	0	0	2
KADIOLO	PARENA	0	0	1
KOLONDIÉBA	RPM	0	0	1
KOUTIALA	MPR-RPM-PRVM-FASOKO (NIETA)	1	0	2
SIKASSO	RPM + CODEM	0	0	2
YANFOLILA	ADP	0	0	1
YOROSSO	CODEM	0	0	1
BAROUELI	MPM CODEM	0	0	2
BLA	MPR + PRVM	1	0	1
MACINA	CODEM	0	0	1
NIONO	CODEM + PRVM	0	0	2
SAN	UFDPA + ASMA + MPM	0	0	3
SEGOU	ASMA +CODEM +UDD + MPM	0	0	4
BANDIAGARA	UDD + MPM	0	0	2
DJENNE	RPM	0	0	1
DOUENTZA	RPM	0	0	1
KORO	ADEMA-PASJ – RPM – UM- RDA	0	0	3
MOPTI	ADEMA-PASJ et RPM	0	0	2
TENENKOU	RPM	0	0	1
ANSONGO	MPM	0	0	1
GAO	SADI	0	1	0
		4	2	49
	Soit	7,27%	3,64%	89,09%

1. L'ADEMA-PASJ se trouve en alliance dans trente (35) circonscriptions dont :

- 18 avec le RPM
- 4 avec l'URD (Commune V, Kati, Koro et Mopti)

2. L'URD est en alliance dans trente-six (36) circonscriptions dont :

- 2 avec le MPR
- 1 avec le CNID-FYT (Kolokani)
- 1 avec le MODEC
- 2 avec les autres Partis de l'Opposition (LDC et SADI)
- 30 avec les Partis de la Majorité : RPM (13), MPM (7), CODEM (6)...

3. L'URD contribue plus à la constitution de la Majorité Présidentielle (89,09%) qu'au renforcement du FSD (7,27%) et de l'Opposition (3,64%).

■ Moctar Sow

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

RFI



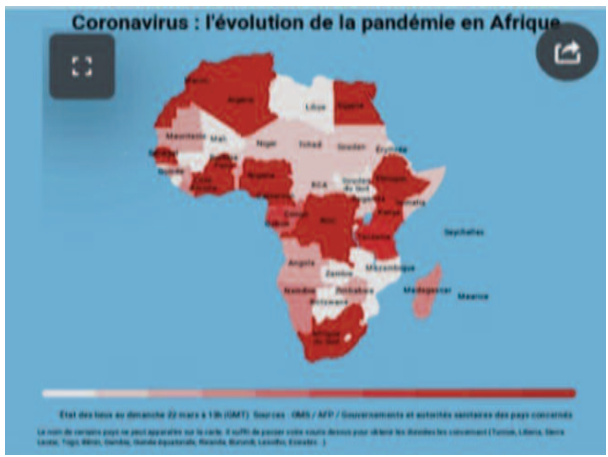
Selon qu'ils possèdent une résidence secondaire ou non, les Français des grandes villes ne sont pas tous confinés à la même enseigne. Dans les petits appartements, il faut s'organiser entre les enfants et le télétravail. Pour les résidences secondaires cependant, les places sont chères : certaines mairies du littoral ont pris des mesures pour empêcher un afflux de population trop important pour leurs services de santé.

La chloroquine, médicament controversé il y a encore quelques jours, a finalement rejoint les traitements candidats à la lutte contre le Covid 19, dans un essai clinique, nommé Discovery. Il est conduit par un consortium multidisciplinaire, réunissant plusieurs groupes de recherches français : Reacting.

Elhadj Djimé Kanté



Il pourrait nous tuer tous
Préparons nous au pire. Le Covi-19 sera là et bien là. Il frappera certains d'entre nous et impuissants, nous autorités nous regarderont mourir et seront elles mêmes entrain de chercher à sauver leur tête.
Arrête de te leurrer Dieu n'est pas malien. Nos leaders religieux le savent et ont même des boîtes à pharmacie chez eux. Quelques-uns d'entre eux ont compris que les versets coraniques sont bien mais ont tout de même ouvert des centres de santé.
Lave toi les mains avec de l'eau et du savon ou on te lavera tout le corps sans demander ton avis. Tousse ou éternue dans ton coude. Évite les attroupements et met au moins 1 mètre de distance avec les autres quand sortir devient nécessaire pour toi. Si tu as un masque adapté, utilise le. Regarde bien autour de toi et respecte donc ces mesures pour ne pas venir les contaminer tous.
Ta servante et ton boy ne sont pas uminisés donc donne leur un peu de ce que tu donnes à tes proches. Le poils dans le Coran et toutes ces bêtises ne te sauveront pas walaye !
Si j'attrape la maladie à travers toi malgré j'ai relayé ces mesures et que je meurs, "#Samprin ki koun tchi" (que la foudre s'abbatte sur toi) tchurrrrrrrrrrrrrrrrrrrrrrrrrrrrrrr !



Kassim Traoré
Burkina Faso : 4 ministres testés positifs au covid-19.
Dans un communiqué rendu public, la direction de communication de la presse ministérielle (DCPL) a indiqué que le Ministre des Mines et des Carrières, Monsieur Oumarou IDANI a été testé positif au coronavirus (Covid 19) après avoir conduit une délégation au Salon des Mines de Toronto (PDAC 2020).
Mieux, le Gouvernement a annoncé auparavant que le ministre de l'Education nationale Stanislas Ouaro, le ministre de l'administration territoriale Siméon Sawadogo et le ministre des Affaires étrangères Alpha Barry ont également été testés positifs au coronavirus.

Kassim Traoré
Piqué chez Samba Gassama Général: L'Est de la France est gravement touché par la maladie parceque l'état a laissé faire un rassemblement religieux de 3000 personnes parmi lesquelles il y avait des italiens alors que l'Italie était déjà touchée. Après cet événement religieux les gens sont rentrés chez eux partout en France et dans les DOM - TOM avec la maladie diffusant le virus jusqu'en Guyane.

Covi-19
Mieux vaut prendre tes distances avant qu'on aille te mettre à distance. Stop Attroupements

Les tapis de prière : Tu poses ton nez, je pose le mien après toi et ils posent les leurs après nous. Bonjour les dégâts. Covi-19

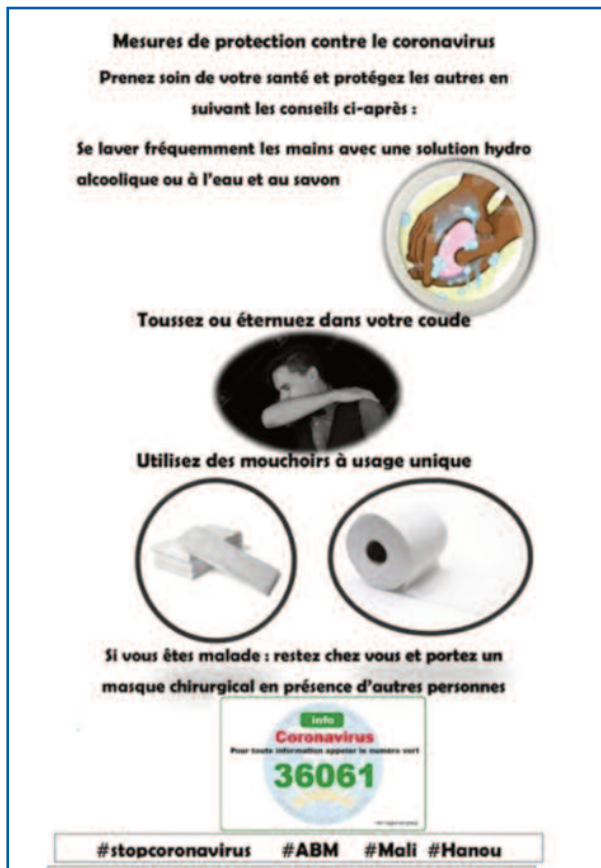
Malick Konate



Les autorités guinéennes ont organisé et planifié une répression systématique des opposants au projet de révision constitutionnelle. Les arrestations arbitraires accompagnées de torture et de traitements dégradants, les disparitions forcées, les rafles à caractère ethnique effectuées de nuit dans certains quartiers, la répression aveugle et meurtrière des manifestations constituent un cumul d'atteintes graves aux droits humains sanctionnées par le Statut de Rome . Le Front National pour la Défense de la Constitution #FNDC a formé un pool d'avocats africains et européens avec mandat de saisir la Cour Pénale Internationale des crimes commis en Guinée par les autorités politiques, civiles, militaires et de police.



Que puis-je faire pour me protéger et me prévenir de la maladie ? Assurez-vous que vous et les personnes qui vous entourent suivez une bonne hygiène respiratoire. Cela signifie vous couvrir la bouche et le nez avec vos coudes ou vos tissus pliés lorsque vous toussiez ou éternuez. Jetez ensuite le mouchoir utilisé immédiatement.
#StopCoronavirus #ABM #Covid19 #Mali



On a dit interdiction de mariage et non de touloutage. Invitez moi !

Malick Konate, inquiet. Ko l'année 20/20 dja dja c'est l'année la plus chaude/catastrophe dron.

Mon frère - ma soeur, veux-tu effectuer un voyage sans retour ? Dans le cas contraire protège toi et accepte de souffrir pour un bout de temps. Covid19 tue ! StopCoronavirus #BM

Confinons nous vivants. Covid19

Ammy Baba Cisse

En Bolivie, la présidentielle a été reportée à cause de la menace Coronavirus.

Le régime d'Alpha Conde censure les réseaux sociaux. Un grand démocrate vers les abysses de la bêtise.



Je suis parfaitement d'accord avec mon frère Mahamadou Kane. Il y a une légèreté déconcertante.

IBK a t-il lâché Alpha Conde? Le Mali ne voudrait accepter des élections à l'ambassade de Guinée au Mali.

Devant certains établissements financiers, on constate des attroupements de plus de 50 personnes.

Ne tentez jamais d'aller contre la volonté divine. Nous ne faisons peur qu'à ceux rêvent mais qui ne se réveillent pas.

Youssouf Mangara

Allons Seulement



Sekou Samassa

La France a reporté les municipales pour éviter la propagation du covid 19 mais le Mali a maintenu les législatives et pourtant le Mali n'est pas plus démocratique que la France. Mais c'est une question d'appréciation du sens de la responsabilité des dirigeants des ces deux États. Sinon les législatives ont été reportées pour des événements moins graves que ça. Que le bon Dieu sauve le Mali et préserve les maliens. Amen



Abdourahmane Cissé

J'ai décidé d'offrir des kits désinfectants à 2000 familles modestes dans la lutte contre le coronavirus en Côte d'Ivoire. Adoptons les mesures recommandées par le Gouvci pour lutter et endiguer le COVID19. Merci au corps médical et que Dieu bénisse notre Pays.



Cellou Dalein Diallo

Alpha Ousmane Diallo et Fodé Marega ont été enlevés, malmenés, et expulsés manu militari de Dinguiraye en pleine nuit. Les deux députés, après avoir été dépouillés de leur argent et de leurs téléphones, ont été abandonnés à 2h du matin aux environs de Dogomet. Amoulané



Jigi

Dans son dernier bilan publié au matin du 22 mars 2020, le bureau régional de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique établit à 1 117 le nombre de cas de #coronavirus confirmés sur le continent dans 42 pays dont 33 décès signalés et 84 guérisons. Tous Mobilisés



Arouna Modibo TOURÉ

Tous les stades et les infrastructures sportives sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Je vous invite tous au strict respect des mesures édictées. Ensemble contre le coronavirus



Mountaga TALL

1/2 M. SIDIBE SUR RFI 18032020 Il faut être réaliste. La plupart des pays ont un problème énorme au niveau des équipements : les respirateurs, les extracteurs d'oxygène, les masques, les gels... Aujourd'hui, les tests posent un problème très sérieux.



2/2 M. SIDIBE SUR RFI 18032020 Nous avons à l'heure actuelle maximum 2 000 tests au Mali. Si nous avons une explosion des cas, comme c'est arrivé en Italie ou en France, nous aurons vraiment des problèmes majeurs. Que ferait un gouvernement responsable ? STOP CAMPAGNE ELECTION !

Le vrai problème porte sur les choix sélectifs du gouvernement qui veut interdire tous les rassemblements et faire les élections dans le

même temps. Or sauf nominations programmées, une élection est une question de grand rassemblement. Y compris le jour du vote. Illogique. Merci.

Figaro du Mali

Selon des sources sanitaires, les cas suspectés de Coronavirus auraient été testés négatifs.



Tarkint : nouvelle attaque des plus meurtrières pour les Famas 29 morts, 5 blessés, après 4 mois de répit les démons de la violence refont surface. L'armée malienne vient d'essuyer une des attaques les plus meurtrières hier au poste de Tarkint

"Une trentaine" de soldats maliens ont été tués et cinq blessés hier dans une attaque attribuée aux terroristes dans le nord du pays. L'assaut a été donné tôt le matin à un poste militaire à Tarkint, a indiqué à l'AFP un responsable militaire sous couvert de l'anonymat. Les corps des soldats ont été acheminés à Bourem. Cette attaque est la plus meurtrière essuyée par l'armée malienne depuis quatre mois.

Prévention contre le COVID-19 : Moussa Sinko voit un pouvoir dépassé Après la réunion extraordinaire que le chef de l'Etat a présidé au sujet du Coronavirus, le communiqué produit n'a pas rassuré même si certains saluent les mesures prises.

Du côté du Général Moussa Sinko, Président de la Ligue Démocratique pour le Changement, le communiqué du conseil supérieur de la défense est cousu d'inepties.

Moussa Sinko déplore l'absence de toute référence ayant trait aux législatives prévues pour le 29 de ce mois. Aussi, les marchés, estime le Président de la LDC, ont échappé à ces mesures d'interdiction. S'agissant des religieux, IBK et ses techniciens n'ont pas eu le courage non plus de les mettre dans la même corbeille que les autres maliens. Moussa Sinko se demande si ces religieux étaient devenus des super citoyens.

Le pouvoir, ajoute-t-il, ne sait plus où donner de la tête



Choguel Kokalla Maiga



Réaction aux mesures du Gouvernement
Prendre des mesures pour prévenir la maladie à corona-virus, dans le principe, est une bonne initiative. Mais pour qui connaît comment ce Gouvernement fonctionne, il faut rester sur ses gardes et se méfier des effets d'annonce.

Si le Gouvernement était sincère, pourquoi n'a-t-il pas en premier lieu envisagé la possibilité de reporter les élections législatives? Les raisons sécuritaires avancées pour reporter ces élections en 2018 et 2019, se sont nettement détériorées au Nord au Centre du pays. Les tueries de masse, les assassinats ciblés, les enlèvements des populations et de leurs biens, le nombre de réfugiés se sont multipliés; les 70% des Préfets ou Sou-Préfets dans ces Régions ne sont pas à leurs postes en permanence; dans les centres de votes, qui comprennent plusieurs bureaux de votes, on ne peut empêcher les regroupements des électeurs. Mais on sait par ailleurs que le seul soucis existentiel de ce Gouvernement c'est d'avoir des « Députés » aux ordres pour faire passer sa Révision Constitutionnelle afin d'y inscrire les outils juridiques de la partition programmée du Mali. On se demande aussi pourquoi n'a-t-il pas envisagé des mesures concernant les marchés et autres lieux de commerce?

Concernant les regroupements à caractère religieux, ce qu'un Gouvernement responsable devrait faire ce n'est pas « d'organiser des consultations ... pour convenir des mesures pour assurer la santé des fidèles », mais plutôt de prendre ses responsabilités pour édicter des mesures recommandées par les spécialistes, ensuite démarcher les organisations religieuses pour contribuer ou d'aider à leur mise en œuvre.

Enfin, concernant le montant de 6,3 milliards alloués à la lutte contre la pandémie, espérons qu'il n'aura pas le même sort que les montants destinés à l'achat des avions et hélicoptères cloués au sol et des « blindés en carton », alors les militaires continuent de mourir par dizaines sur le terrain. Choguel



GESTION
DES RESSOURCES
HUMAINES

Leader des services de Gestion
des Ressources Humaines
et Paie en Afrique de l'Ouest

Prévention du COVID-19 : Le ministre Kamissa rencontre les acteurs du numérique



Pour prévenir la pandémie Covid-19 et éventuellement faciliter la prise en charge de cas potentiels au Mali, Mme le Ministre Kamissa CAMARA a eu une rencontre d'échanges, le vendredi 20 mars 2020, avec les acteurs du Numérique.

La rencontre avait pour objectif d'inviter les créateurs et développeurs de solutions innovantes et digitales à mettre à disposition gratuitement des solutions disponibles à leur niveau, d'en réduire les coûts ou bien de proposer d'autres dans les plus brefs délais. Ils ont tous adhéré à l'initiative du Ministère et se sont engagés à apporter leur contribution dans la lutte contre la pandémie Covid-19 à travers le Numérique.

Mme le Ministre a remercié les participants pour leur disponibilité et leur engagement à apporter leur contribution pour le pays. Elle a également exhorté les uns et les autres à prendre la menace plus au sérieux et respecter les mesures de prévention prises par le Gouvernement. Un contact sera communiqué ultérieurement pour les acteurs n'ayant pas été représentés lors de cette rencontre et qui souhaiteraient se joindre à cet élan digital de solidarité

Mali : Le général Pierre Joseph Givre à la Minusma



Actuel chef de la 27e brigade d'infanterie de la montagne, le général Pierre Joseph Givre doit être promu cet été comme chef d'Etat-major de la Minusma, la mission des Nations Unies au Mali. L'arrivée à la Minusma de cette figure montante de l'armée de terre est inattendue, car les opérations de maintien de paix (OMP) de l'ONU n'ont traditionnellement pas la côte chez les officiers français.

Pierre Joseph Givre a commandé le 27e bataillon des chasseurs alpins et a été secrétaire général des forces terrestres. Il a servi en Bosnie, en Afghanistan et en Irak. Sa nomination intervient au moment où la Minusma est plus que jamais sous le feu des critiques d'une partie de l'opinion publique malienne. Les négociations de renouvellement de son

Législatives 2020 : Sidiki N'fa ou le candidat piégé par l'ORTM



C'est un rapport accablant qui a été élaboré par le Bureau du vérificateur général (BVG) sur la gestion de l'Office de radiotélévision du Mali (ORTM) entre 2015 et 2018. Sidiki N'fa Konaté, aujourd'hui candidat aux législatives dans le cercle de Kolondiéba, était le directeur de l'ORTM au moment des faits. Ce constat pousse certains à croire que Sidiki N'fa Konaté cherche lui aussi à échapper aux poursuites judiciaires à travers l'immunité parlementaire. Les vérificateurs reprochent à Sidiki N'fa Konaté la mauvaise gestion de plusieurs milliards de FCFA qui ont mystérieusement disparu. Dans certains cas, c'est l'agent comptable travaillant sous l'ordre de Sidiki qui est pointé du doigt. Le tort de ce dernier est d'avoir fait des pratiques peu orthodoxes en matière comptable, ce qui rend difficile la justification de milliards sortis illégalement des caisses de l'ORTM. Mais ce qui est surtout grave, c'est que des faits montrent que Sidiki N'fa a violé les règles les plus élémentaires en matière de gestion. Tenez : les appels d'offre ! Les auditeurs du BVG prouvent clairement que l'ancien directeur de l'ORTM a camouflé des appels d'offres internationaux en appels restreints. Cela souligne que des marchés de plusieurs milliards ont été attribués par Sidiki N'fa à des gens sans passer par la voie normale.

Les détracteurs de Sidiki estiment qu'au regard de l'immensité des dégâts causés une poursuite doit être engagée par la justice pour recouvrer les milliards. D'ailleurs, ils estiment que c'est justement pour se mettre à l'abri que l'ancien directeur de l'ORTM a décidé de se présenter aux législatives pour avoir une meilleure couverture lorsque les juges commenceront à fouiller dans sa gestion controversée. Certains estiment que c'est maintenant qu'on comprend les motivations de Sidiki N'fa pour revenir à la tête de l'ORTM après la chute d'ATT. Les gens n'ont pas surtout aimé le revirement spectaculaire de Sidiki qui a quitté le PDS au profit du RPM, le parti du président IBK. C'est de cette manière qu'il a été récompensé par IBK qui a fait de lui le directeur de l'ORTM au détriment des autres candidats qui avaient postulé par appel à candidature au poste de DG. La suite est connue : les milliards injectés par l'Etat et les sommes faramineuses engendrés par la boîte ont été gérés par le DG que certains accusent d'enrichissement illicite. Reste à savoir si au moins cette fortune servira la cause du candidat

mandat doivent se tenir au mois de juin prochain et s'annoncent d'ores et déjà tendues. Les Etats Unis ayant à plusieurs reprises exprimé les plus vives réserves sur l'opération. La Minusma doit par ailleurs être renforcée avec l'arrivée de 250 casques bleus britanniques.

Ministère de la Sécurité : La direction de la police des frontières logée de neuf



Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général Salif Traoré, a inauguré hier le nouveau siège de la direction de la police des frontières, dont la réalisation est estimée à 2,5 milliards de Fcfa. Bâti en R+3, sur une superficie 3.800 m², ce joyau architectural est construit selon les normes et standards les plus exigeants. Il est composé de 47 bureaux spacieux et lumineux dont deux grandes salles de réunion, deux salles de prières avec espaces d'ablutions, deux réfectoires et d'un atrium végétalisé. La construction de cette infrastructure s'inscrit dans le cadre du contrat de concession de 10 ans, signé le 27 octobre 2015 entre le gouvernement et la société IDEMIA, visant à fournir une solution complète pour la production de passeports électroniques biométriques répondant aux normes internationales de sécurité définies par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). IDEMIA est une entreprise française de sécurité numérique spécialisée dans la biométrie, l'identification et l'authentification, la sécurité digitale, l'analyse de données et de vidéos. Afin d'appliquer ce contrat de concession, IDEMIA et son partenaire malien (la société AFRITEK dirigée par Samba Bathily), ont créé la société de droit malien «Mali solution numérique (MSN)». Celle-ci est chargée également d'assurer le transfert de compétences au profit de ses salariés et collaborateurs maliens. Il convient de souligner qu'à la fin du contrat de concession en 2025, ce bâtiment reviendra de plein droit à l'État malien qui, de bénéficiaire, en deviendra propriétaire. Pour le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, l'endroit sera désormais réservé au traitement des visas.

«Depuis quelques années déjà, le Mali est dans la production de passeports biométriques qui sont sécurisés. Nous sommes en partenariat public-privé avec une grande société française», a expliqué le général Salif Traoré. Et dans le contrat, poursuivra-t-il, il était prévu qu'un nouveau bâtiment soit construit exclusivement pour la police des frontières. Par ailleurs, le chef du département en charge de la Sécurité a justifié le choix du passeport biométrique par le fait que ce précieux document est demandé par tout le monde. «Nous sommes dans une ère où les faux documents ont pignon sur rue. Les grands bandits, les terroristes, tout le monde y va. Donc, il nous a fallu aller à ce système où nous utilisons les empreintes digitales, le numéro NINA qui est unique pour chaque citoyen, et d'autres systèmes qui font que le passeport est sécurisé», a détaillé le ministre. De son côté, le PCA de MSN, Samba Bathily, dira que ce bâtiment va permettre aux policiers de travailler dans un cadre convivial, et aussi aux demandeurs de visa d'être accueillis dans les normes requises. La cérémonie a été marquée par la coupure symbolique du ruban par le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, suivie de la visite guidée des locaux par les officiels.

■ **Aboubacar TRAORÉ**

Crime odieux et énigmatique au camp 2 de Bamako : La victime, le fils du Colonel, torturée et froidement abattue à côté du domicile du beau-frère de Colonel



C'est arrivé lundi dernier : la découverte du corps d'ABOU DIAKITE, 33 ans, jeune artiste, animateur de «SUMU»... Un véritable Apollon qui faisait beaucoup parler de lui, surtout auprès des femmes du camp II de la Garde et de la Gendarmerie nationales. Son corps porte les stigmates d'une violente agression et d'abominables tortures. La dépouille a été retrouvée dans la chambre de la victime le matin du 16 mars dernier au CAMP II de Bamako par les membres de la famille. Le corps d'Abou Diakité a été retrouvé portant des traces de strangulation et une blessure sur le front, témoins de la barbarie avec laquelle il a été exécuté.

De toute évidence, son (ou ses assassins) l'ont étranglé ou tenu immobilisé à l'aide d'une corde attachée au cou et lui ont ensuite asséné des coups avec un objet contondant au front. Il se peut qu'il ait d'abord reçu ce coup avant d'être étranglé. Au Médecin légiste de déterminer la chronologie des deux actes. Mais qui a pu commettre un crime aussi odieux ? La victime avait-elle des ennemis autant féroces qu'impitoyables ?

Il nous revient, à la suite de nos propres investigations, qu'Abou était le chouchou des femmes. Jeune, beau, séduisant et talentueux, il était ! Artiste, il animait des séances de SUMU très prisées des femmes. Puisque du genre fin et raffiné, voire efféminé (il portait une boucle d'oreille) et très regardant sur son hygiène corporelle et son apparence physique, les femmes aimaient sa compagnie. Elles l'adoraient ! Raison suffisante pour se faire détester des hommes. La veille de son assassinat, il venait de quitter une cérémonie «Sumu» à l'issue de laquelle, il avait amassé une véritable fortune. Ceci expliquerait-il cela ?

Le défunt, faut-il le rappeler, est le fils du Colonel KADIELY DIAKITE à la retraite. Ce dernier ne vit plus au camp, puisque retraité. Mais Abou lui, a préféré rester-là avec sa sœur, élément de la Garde Nationale et épouse du Colonel Souleymane Coulibaly toujours en service.

C'est dans la chambre qui lui est affectée ici que son corps meurtri a été retrouvé. Un constat qui ne manque pas de relents.

L'on notera, en tout état de cause, que tous les proches de la victime sont porteurs d'uniformes et que c'est dans l'enceinte d'un camp de la Garde nationale, chez un Adjudant-chef, que le meurtre a été commis. Les indices sont très parlants... Une chose est sûre : le meurtre n'a pas été commis par une femme ! La violence de l'acte écarte en effet cette hypothèse. Et puis après tout, les femmes l'adoraient !

A suivre donc

■ **Source KoujuguKelebaa**

Pour cause de coronavirus : Un collectif de la société civile demande le report des législatives



Un collectif composé d'Organisations de la Société civile, de personnalités publiques maliennes et leaders d'opinion, demande au président de la République et à la Cour constitutionnelle le report des élections législatives prévues les 29 mars 2020 et 14 avril 2020 pour cause de santé publique afin d'éviter une éventuelle propagation du coronavirus. Le collectif l'a fait savoir dans un manifeste daté du 15 mars 2020 et a aussi saisi par écrit le président de la République et la Cour constitutionnelle, à ce sujet.

Il apparaît indispensable et fortement responsable de reporter les élections législatives 2020 jusqu'à nouvel ordre", affirme ledit collectif dont le porte-parole est le Professeur Clément Mahamadou Dembélé, qu'on ne présente plus aux Maliens, notamment avec sa croisade contre la corruption et la délinquance financière.

Ce report est demandé dans la mesure où "Dans les pays voisins du Mali le coronavirus est une réalité constatée au Sénégal, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et bien d'autres pays", souligne ce collectif qui précise que c'est "dans l'intérêt collectif des populations maliennes, dans le souci de préserver la vie des millions de Maliens, dans l'esprit d'accompagner le gouvernement du Mali dans son dessein de protéger le peuple du Mali..." que les Organisations de la société civile, des personnalités publiques maliennes, des leaders d'opinion, demandent à la Cour constitutionnelle et au président de la République du Mali de reporter les élections législatives.

Un report accompagné de prise de "mesures dans les lieux de rassemblement (écoles, marchés, etc...), prendre des mesures dans les frontières pour protéger les populations du Mali", précise le Collectif.

Au président de la République, tel que l'explique le porte-parole du collectif, Clément Mahamadou Dembélé, il est rappelé "ses obligations légales de sauvegarder la vie des Maliens conformément à la Constitution. Si le président prend sur lui la responsabilité de tenir ce scrutin qui peut être une source de propagation du coronavirus, il devra assumer cette responsabilité", explique Clément qui poursuit ainsi : "Comme nous le lui avons spécifié dans notre correspondance, au regard des risques de propagation du Covid-19, des milliers de Maliens se croiseront, échangeront et se contacteront éventuellement et nous avons, sur cette base, attiré son attention que prendre un tel risque c'est exposer

PDI-BS : Amadou Diadjé Dao, le nouveau coordinateur



Vendredi 20 mars 2020, Amadou Diadjé Dao a pris officiellement fonction au poste de coordinateur du Programme de Développement de l'Irrigation dans le Bassin du Bani et à Sélingué (PDI BS). Le coordinateur sortant, Sory Kondo, après avoir passé services, a demandé à ses collègues de bien vouloir servir le nouveau patron du programme comme il en a bénéficié. C'est ainsi qu'il a rassuré M. Daou de sa disponibilité en tant que Responsable Administratif et Financier. Et d'ajouter qu'il travaillera sous les ordres de son coordinateur pour l'atteinte des objectifs du programme. Pour terminer, M. Kondo a remercié ses collègues pour les loyaux services rendus.

Quant au coordinateur entrant, il se réjouit de la demande de son prédécesseur Kondo et a sollicité à son tour aux collègues de lui soutenir pour achever le reste des travaux. Il reconnaît et salue les efforts abattus par l'équipe PDI-BS mais le plus important est de finir en beauté.

Hinna Mahamar Haidara, porte-parole du personnel, a rappelé que M. Daou est sur un terrain connu pour la simple raison qu'il vient de quitter le poste de consultant du maître d'ouvrage délégué du PDI-BS pour être coordinateur national. Il a fait le suivi de tous les chantiers de Sélingué à Djenné en passant par Bla-San. Il mesure d'ores et déjà les défis à relever notamment la finition du seuil de Djenné, l'aménagement de la plaine de Kandara et enfin la préparation du document de la seconde phase.

■ Oumar Korkoss

les populations à un danger de mort".

A la lettre adressée au président de la République est jointe le manifeste du Collectif dont copie a été envoyée au Premier ministre, au ministre de la Justice Garde des Sceaux, au ministre de l'Administration territoriale, à la CENI, au ministre de la Santé et aux partenaires techniques et financiers du Mali.

Reste à savoir maintenant si le président de la République accédera à cette demande de report des élections législatives puisque, déjà, le Premier ministre cité comme un des destinataires dudit manifeste, a confirmé, avant-hier, que les élections législatives auront bien lieu aux dates prévues.

■ A.B. NIANG

Attaque terroriste à Tarkint : 29 militaires tués !

L'armée malienne vient encore d'enregistrer une attaque sanglante. Jeudi 19 mars 2020, les positions de l'armée malienne à Tarkint, à Gao ont été pilonnées par des individus lourdement armés qui ont semé l'émoi, le désarroi et le désespoir dans le rang de nos forces armées. Cette énième attaque vient alourdir le décompte macabre de nos militaires tués sur le front. Plusieurs militaires ont péri dans le combat àprement disputé, des matériels calcinés et d'autres emportés.

La crise sécuritaire au Mali est loin de connaître son épilogue. En dépit de la signature de l'accord de paix, les militaires enregistrent tous les jours des pertes en vie humaine. Bizarrement, toutes les attaques contre l'armée se font dans la matinée comme si nos militaires ne sont pas suffisamment préparés dès les aurores. Depuis bientôt 8 ans, les forces obscurantistes écument l'armée malienne. La position de l'armée malienne à Tarkint, située dans la région de Gao, cercle d'Almoustrat a reçu la visite des forces du mal. Après des tirs nourris, les militaires ont tenté de résister à l'assaut des terroristes. C'était sans compter sur la détermination des assaillants. Après l'attaque, le bilan provisoire faisait état de plus d'une vingtaine de militaires tués et de plusieurs autres blessés sans compter les dégâts de matériels causés. C'est la psychose, l'angoisse et l'amertume qui règnent dans cette localité en proie à l'insécurité sous toutes ces formes. Les ennemis de la paix ont encore fait parler la puissance de leur feu. Après les recoupements d'information, les mi-

litaires maliens ont encore été surpris par les assaillants. N'est-il pas temps d'adapter notre outil de défense à la menace des assaillants? A en croire des sources concordantes, après leur forfait les assaillants sont partis comme après une promenade de santé sans jamais se faire inquiéter. Les mêmes sources nous indiquent que les militaires tués ont été enterrés devant les autorités militaires et administratives de la localité. Cette nouvelle attaque vient de mettre à nu notre système de défense à pouvoir contenir les assauts des forces du mal. Malgré la présence des forces étrangères sur le sol, l'armée malienne enregistre après chaque attaque de lourdes pertes. Est-ce qu'il y a un manque de coordination des actions sur le plan militaire ? En tout état de cause, des leçons doivent être tirées. Si non à ce rythme, l'insécurité risque d'atteindre tout le vaste territoire du Mali.

Dans un communiqué du gouvernement a informé l'opinion nationale et internationale que la matinée du jeudi 19 mars 2020, les positions de l'armée malienne ont fait d'une attaque

menée par les forces obscurantistes. Le bilan provisoire de cette attaque contre l'armée malienne aurait fait 29 morts, plusieurs blessés et des dégâts matériels incommensurables. « Le gouvernement du Mali, condamnant avec la dernière énergie cette attaque des terroristes sans foi ni loi contre nos vaillantes et patriotiques forces armées et de sécurité, exhorte et encourage les Fama dans leur engagement pour le Mali dans sa lutte contre les terroristes et toutes les formes de criminalités sur toute l'étendue du territoire national », peut-on lire dans le communiqué du gouvernement. Il faut signaler que cette déclaration du gouvernement n'est intervenue que 48 heures après le massacre après d'ailleurs que son silence eût été vivement critiqué.

Comme il fallait s'y attendre, le gouvernement du Mali a qualifié cette attaque contre les Fama de barbare et ignoble. Le peuple malien n'a plus besoin de simple communiqué pour condamner. Mais au contraire, on doit se mettre dans une position offensive. Sans être exhaustif en stratégie militaire la meilleure manière de se défendre est d'attaquer. Malheureusement, les militaires maliennes sont toujours dans une position de défense. Après chaque attaque, le gouvernement du Mali fait des communiqués laconiques. D'autres sources nous relèvent que ce bilan serait à la hausse. On ne peut enfin ne pas se demander comment le gouvernement, en maintenant contre vents et marées les législatives au 29 mars pense pouvoir, dans ces conditions, sécuriser le scrutin.

■ Ibrahim Sanogo





Lutte contre le covid-19 : Le CSDM, le Grin et le ministère de la Santé mutualisent leurs efforts

Le conseil supérieur de la diaspora malienne (CSDM) a organisé en collaboration avec le ministère de la Santé et le Grin une cérémonie de lancement des activités de sensibilisation sur le covid-19 et la distribution de gel hydro alcoolique. Des représentants des 6 Communes du District de Bamako ont participé à cette activité citoyenne qui mérite d'être pérennisée.

Depuis l'apparition de cette pandémie, les autorités maliennes ont multiplié les initiatives à travers des campagnes de sensibilisation. C'est dans cette dynamique que le CSDM, le Grin et le ministère de la Santé ont organisé cette cérémonie. Le covid-19 est en train de faire des ravages à travers le monde. C'est une menace réelle, donc tous les acteurs de la société civile doivent jouer leur partition dans la sensibilisation. Seule la sensibilisation pourrait être un moyen pour que les Maliens changent de comportement. Les mesures d'hygiène prises par les autorités doivent être scrupuleusement respectées par la population malienne. Bien vrai que le Mali n'a pas encore enregistré de cas, il est important d'inscrire les actions dans la sensibilisation. Les Maliens sont réfractaires au changement mais tel ne doit pas être pour contenir cette pandémie

Pour le président de Grin, Mohamed Salia Touré, l'heure de la mobilisation a sonné. Pour jouer le rôle de la sensibilisation, environ 300 jeunes ont été formés à travers la capitale. Ces jeunes iront à la rencontre des populations afin

de les informer sur les dangers liés à cette pandémie et de les inviter à respecter les mesures barrières. A noter que ces mesures permettront inéluctablement de lutter d'une façon efficace et efficiente contre le coronavirus.

A sa suite, Dr Seydou Cissé a expliqué les mesures barrières à la population et le rôle que chaque citoyen doit jouer pour circonscrire à la propagation de cette maladie dévastatrice. A l'entame de ses propos, le président du CSDM Mohamed Chérif Haidara a remercié



Mohamed pour sa clairvoyance et son esprit patriotique. Il a un relais très puissant de communication en termes de communication de masse. « **Aujourd'hui, nous sommes d'une situation où la communication est importante voire même vitale. Nous voulons par cette activité sensibiliser les Maliens à appliquer les mesures barrières. Il s'agit notamment du respect de la distance réglementaire, les mesures d'hygiène et les autres mesures prises par le gouvernement. Si nous communiquons d'une façon efficace et efficiente, j'en suis persuadé que nous pourrions amoindrir les crises de contaminations dans notre pays. Mais si un dictateur peut nous sauver contre cette maladie, je suis pour cette dictature. Le président IBK a pris des initiatives bien avant que cette maladie n'arrive dans notre continent. Il a réuni tous les ministres de la santé de l'Afrique pour prendre une position commune. Que le Président IBK nous terrorise s'il en faut pour sauver des vies** », a-t-il dit.

Mieux, il dira que : « **Nous mettons nos libertés dans les mains du gouvernement. C'est le lieu de rassurer le président de la République qu'il a notre soutien indéfectible. Nous voulons entendre dans l'histoire que tous les pays ont enregistré des cas de coronavirus sauf le Mali. Et pour cela, nous invitons les Maliens à ne pas transgresser les décisions prises. Le ministre de la Santé est en train de se rendre dans toutes les frontières pour rassurer les populations. La presse a un rôle important à jouer dans cette lutte. Nous vous demandons de jouer pleinement votre rôle** », a-t-il précisé.

■ Ibrahim Sanogo



Coronavirus : La guerre au social

Parti de Wuhan dans le centre de la Chine, le Coronavirus s'est rapidement répandu dans le reste du monde, envahissant tous les continents et la quasi-totalité des pays du monde. Si certains pays jouent la carte de la transparence en publiant presque quotidiennement l'état de l'évolution de la pandémie sur leur territoire, d'autres sont soupçonnés de cacher la réalité des choses ou sont dans l'incapacité de donner des chiffres exacts. Bien qu'étant le continent le plus vulnérable en raison de la faiblesse de la couverture sanitaire et de la qualité du plateau technique, l'Afrique semble le moins touché d'après les chiffres officiels publiés par les pays concernés par la maladie et relayés par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Des pays comme le Mali disent encore échapper à la pandémie du Coronavirus, aucun cas avéré n'ayant encore été signalé à ce jour. Lors d'une session extraordinaire convoquée le mardi, 17 mars 2020, le Conseil Supérieur de Défense Nationale (CSDN) sous la conduite du Président de la République, Ibrahim Boubacar Kéïta (IBK), a pris des mesures pour anticiper sur une éventuelle propagation du Covid-19. Parmi ces mesures, on note l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes notamment lors des cérémonies sociales comme les mariages, baptêmes et funérailles. Dans un Mali où la vie est rythmée par les cérémonies sociales et les traditions et coutumes toujours populaires, l'arrivée du Coronavirus et

la fin des regroupements sociaux si elle devait durer porterait un coup dur aux relations humaines si fortes ici. Ce serait une véritable guerre au social.

Le point 4 des mesures prises par le CSDN est celui restreignant les regroupements de personnes sur l'ensemble du territoire national du Mali. En l'absence de suivi officiel de cette mesure restrictive, on ne peut que se fier au constat de tous les jours. A ce niveau, les Maliens ne semblent pas prêts à l'éventualité de l'entrée du Coronavirus sur le territoire national. En effet, aucun constat, aucun signe ne laissent apparaître un quelconque changement de comportements au sein de la population. Il est vrai que l'absence de tout cas de contamination avérée n'est pas de nature à inquiéter outre mesure les populations dont il n'est pas sûr qu'elles soient suffisamment in-

formées et surtout conscientes des dangers réels que représente le Coronavirus. Inconsciemment, une présentatrice à la télévision nationale a parlé de « grâce divine » pour expliquer que le Mali soit encore épargné par la pandémie, ce qui n'est pas loin de refléter l'opinion générale des Maliens. D'ailleurs le chef spirituel des Ançadine, Chérif Ousmane Madani Haïdara, a appelé à la prière et aux bénédictions pour que notre pays soit épargné par le Covid-19 au moment où les autorités de l'Arabie saoudite, haut lieu saint de l'Islam, ont décidé de fermer toutes les mosquées du pays et appelé à la prière à domicile.

Peut-on seulement envisager au Mali la fermeture des marchés publics où des centaines voire des milliers de personnes viennent chercher leur pitance quotidienne ? Comment faire admettre à des parents, amis, voisins et connaissances qu'on ne peut être présent à une cérémonie de mariage, de baptême, de funérailles à cause du Coronavirus ? Très peu de personnes oseraient braver la colère des leurs





pour des raisons individualistes quoique hautement vitales. Et c'est là où réside toute la difficulté des mesures édictées par le CSDN quant aux regroupements de personnes. Le social tient une place très importante dans la société malienne à telle enseigne que des centaines de travailleurs s'absentent très souvent de leurs bureaux pour assister à des mariages et autres funérailles paralysant parfois le service public. Non seulement c'est une obligation morale et sociale d'être présent à ces cérémonies mais il faut surtout veiller à ce que l'on y soit vu.

Dans un pays où fermer constamment la porte d'entrée de sa cour relève du « tubabuya » (entendez attitude de Blanc), donc de l'individualisme voire de l'asociabilité, le repli sur soi est une atteinte grave aux relations humaines essentielles que des proverbes ont scellées depuis des générations. En effet, les Bamanas disent : « L'on arrive au monde dans les mains des gens et on s'en retourne dans leurs mains » ou encore : « Si tu lèves une main pour décréter que tu n'as besoin de personne, lève l'autre main pour affirmer que personne n'a besoin de toi ». Par ailleurs, certaines couches de la population vivent presque exclusivement

des cérémonies sociales. Il s'agit notamment des Nyamakala (les griots, les forgerons, les fina, les garanké, etc.), dont les fonctions sociales sont pour eux des sources de revenus pour subvenir aux besoins de leurs familles. Dans les villages, les jours de marché sont le lieu de tous les négoce, des lieux de convivialité où les uns s'enquière des nouvelles des autres. Les marchés sont non seulement le baromètre de la vie économique mais également et surtout celui des liens sociaux que des villages ont tissés à travers des échanges réguliers et essentiels pour la vie communautaire. Interdire les marchés c'est programmer la faillite de tout un système de régulation de la vie en société.

Pourtant il va falloir se départir d'habitudes qui ne peuvent que favoriser la propagation du Coronavirus. Cependant cela est plus facile à dire qu'à faire car les habitudes ont la vie dure. A cela s'ajoute les domaines sensibles comme la religion. Si les responsables religieux chrétiens ont décidé d'interdire toutes les messes quotidiennes et dominicales, les musulmans se font encore attendre. Dans un pays où la population se déclare majoritairement musulmane, les cinq prières quotidiennes qu'impose

l'Islam regroupent des millions de personnes dans les milliers de mosquées que compte le pays. La prière du vendredi est celle qui draine le plus de monde dans les mosquées et constitue donc le plus grand danger. Toujours frileuses quand il est question de l'Islam, les autorités se sont gardées d'interdire les prières dans les mosquées pour ne pas heurter la sensibilité de personnes dont les conceptions sont extrémistes en matière de religion. Il suffirait pourtant de prétexter le cas de l'Arabie saoudite pour convaincre les plus irréductibles. Mais cela est moins simple qu'il n'y paraît.

Le Mali court de grands dangers si le Coronavirus pénètre dans le pays car très peu de gens sont prêts à sacrifier leurs habitudes pour des raisons sécuritaires. Et la décision du Premier ministre Boubou Cissé d'organiser les élections législatives du 29 mars 2020 « même en cas d'apparition de cas de contamination au Coronavirus » n'est pas de nature à convaincre la population de la justesse des mesures restrictives de regroupement. Si les gens peuvent se réunir pour aller voter, pourquoi ne le feraient-ils pas pour adorer Dieu dont le Pouvoir est infiniment plus grand que celui des politiciens ? En décrétant que les élections auraient lieu coûte que coûte le 29 mars 2020 avec ou sans Coronavirus, le Gouvernement vient d'ouvrir une brèche où des millions de Maliens vont s'engouffrer sans en mesurer les conséquences dévastatrices.

Pourtant, le ministre de la Santé et des Affaires sociales, Michel Sidibé, a déclaré que les hôpitaux du Mali n'avaient pas la capacité de faire face à la menace du Coronavirus. Ainsi, il apparaît que seules des mesures préventives dont la limitation des regroupements de personnes, le lavage des mains au savon sont de nature à préserver la santé et la vie des populations. Le Mali a su résister à Ebola diront certaines personnes. Cependant le risque de contamination au Coronavirus est beaucoup plus élevé que ne l'était Ebola. L'on convaincra mieux les populations si l'on se convainc soi-même d'abord. Or le Gouvernement du Mali est loin de faire la preuve que les mesures prises par le CSDN sont celles qu'il faut pour préserver les Maliens d'un fléau qui pourrait être plus dévastateur que le terrorisme.

■ **Diala Thiény Konaté**



En attendant Covid-19 : Pris de panique, les français fuient le Mali

Panique à Bamako, telle pourrait être le titre du tableau. Celui des français sur le point de saccager l'aéroport international de Bamako pour quitter le Mali. Pris au piège entre le Coronavirus, les décisions de MACRON et IBK, ils voulaient tous une place dans un vol qui ne peut pas les contenir tous. Un sauve qui peut pathétique qui a altéré l'image que se faisait les employés de l'aéroport Bamako-Senou. Histoire des trois jours qui ont ébranlé les gaulois du Mali.

Pour le moment, le Coronavirus n'est pas encore arrivé au Mali. Mais, on dirait qu'une main invisible y travaille. Un vol Air France est venu le vendredi 20 mars déposer un premier lot de 300 maliens revenus de France : un des pays les plus infestés au monde. Cela augmente les chances de l'incidence du virus, craignent beaucoup de maliens. Les maliens sont sûrs que quelqu'un veut introduire le mal chez eux. Mais, fatalistes, ils attendent avec une insouciance béate pour les uns et une incrédulité sans faille chez d'autres. On en profite même pour pester contre les occidentaux qui n'auront ré-

colté que ce qu'ils ont semé. En dernier ressort, on compte sur Allah pour sauver le Mali au cas où.

De leur côté les français résidents au Mali ont vécu trois jours d'enfer. Le lundi 16, le président Emmanuel Macron prend des décisions pour enrayer la propagation du virus Covid 19. Le mardi 17, IBK lui emboîte le pas. Et le 18, il leur fallait partir du Mali. Un piège se referme sur eux. Il faut partir avec le dernier vol pour Paris. Le jour de la dernière chance où il n'y a pas de place pour tout le monde. Ceux qui ont assisté à la débandade des français sous le hangar de l'agence Air France et au

tohu-bohu qui ont provoqué l'arrivée de renforts des forces de sécurité à l'aéroport international n'en croient pas leurs yeux. Un mythe est tombé.

Mais, il faut comprendre, en toute objectivité, que le Mali n'offre pas la moindre des garanties face au Coronavirus. Surtout qu'un piège diabolique se met en marche pour se refermer face aux retardataires. Les frontières se ferment hermétiquement, les avions se raréfient, pour ne pas dire ne viennent plus, et le pays d'accueil n'est pas un havre de paix en temps de pandémie.

MACRON déclenche la panique à bord

La panique redouble le lundi 16 mars sur un signal donné par le président français. En effet, à la suite d'un 'déjeuner format conseil des ministres', il annonce des mesures anti Covid-19. Parmi elles, la fermeture des frontières d'avec les pays de l'Union européenne pour un mois.

À Bamako dans la diaspora française, Dame rumeur s'est aussitôt mise en branle pour faire circuler l'imminence de la fermeture des frontières face aux 8000 français résidents au Mali. Une perspective catastrophique.

Ce fut alors la ruée pour réserver une place ou



confirmer sa réservation. Le correspondant du journal Le Monde envoie à cet égard le 18 mars même un article de reportage dans lequel on lit : « c'est la cohue à l'aéroport [de Bamako], les gens attendent pour avoir une place ». Le mot « cohue » est faible par rapport au tableau. En effet, 800 candidats au départ, 800 furies furieuses, sont concernés par le fameux vol de nuit. Certains resteront sur le tarmac.

Les choses s'étaient d'ailleurs corsées davantage. Mimétisme ou ordre reçu ? Toujours est-il que le mardi 17, Ibrahim Boubacar KEITA, dit IBK, improvise une session extraordinaire du Conseil supérieur de la défense nationale. La réunion avait un seul point à son ordre du jour : « Les mesures relatives à la Pandémie du Coronavirus ». À sa fin, elle a « pris les mesures importantes (...) à compter du jeudi 18 mars 2020 ». Les cinq mesures édictées, en fin d'après-midi comme la veille en France, commencent par « la suspension jusqu'à nouvel ordre, des vols commerciaux en provenance des pays touchés [donc, la France] ». Ce 18 est

donc venu achever l'œuvre de ses deux prédécesseurs, le 16 et le 17 !

Le Mali coupé du reste du monde

Cette décision malienne va porter à son comble les inquiétudes de la colonie gauloise au Mali. Sans oublier que depuis quelques jours déjà, le Mali avait été victime de 'quarantaines' aériennes et d'isolement. Ainsi, dès le 14 mars, Air Maroc avait suspendu ses vols. Air Sénégal international va le suivre le 17 pour suspendre ses vols ; notamment avec la France. L'Algérie enfonce le clou en annulant les vols qui desservent le Mali.

Le voisin du nord a fixé un deadline pour le 19 mars 2020. Un coup dur. Les français du Mali avaient une solution intéressante qui consistait à emprunter un vol jusqu'à Alger et de, soit faire une correspondance aérienne, soit emprunter la voie maritime jusqu'à Marseille. Si l'Algérie ferme les airs avec le Mali continental, alors cette possibilité n'existe plus.

En fait, aucune autre possibilité n'existe. Dur,

dur d'être fait comme des rats. D'où cette ruée, en début d'après-midi le 18, vers les guichets de la dernière chance de Air France et ces échauffourées à l'aéroport Bamako-Senou pour s'assurer une place dans un avion qui ne décollera que la nuit.

Car, il faut croire que l'horizon s'assombrit et que l'on est précipité dans un entonnoir fatal. Sans oublier que la suite dépendra des décisions que les deux pays, le Mali et la France, prendront.

Mais pourquoi, diantre, quitter une zone zéro Covid-19 (le Mali) pour une autre (la France) notoirement infestée ? Pour augmenter, paradoxalement, ses chances de survie ! Elles sont proches du nul au Mali. Un seul paramètre pour s'en convaincre : le ministre en charge de la Santé nous a édifié sur les dispositions prises pour faire face en cas d'explosion de Covid-19. Au cœur de ce dispositif, 15 lits. C'est sans rire.

■ Amadou TALL

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

LE BVG à la PPM : Un écart financier de 236,4 millions de F CFA découvert

Attribution irrégulière de l'indemnité de carburant à des agents, augmentation irrégulière des jetons de présence des administrateurs, attribution irrégulière des produits de vente des DAO à des membres du personnel, non reversement des 20% des produits issus de la vente des DAO à l'ARMDS, dépenses de matériels et travaux non justifiées, encaissement de chèques par le gérant en contrepartie des factures délivrées au nom de la PPM, recettes non comptabilisées des ventes de médicaments, dépenses d'entretien du parc automobile non justifiées pour un montant total de 236,4 millions de F CFA.

C'est la découverte faite par les vérificateurs du Bureau du Vérificateur général à leur passage à la Pharmacie populaire du Mali (PPM). Les vérifications portaient sur la gestion financière de l'exercice 2016, 2017, 2018 et du 1er semestre de l'année 2019. La vérification de la gestion de la PPM pour les exercices 2016, 2017, 2018 et 2019 (1er semestre) a mis en exergue des dysfonctionnements liés au non-respect des dispositions du Code de Marchés publics et des Délégations de Service public. A ce niveau, les vérificateurs ont constaté que l'absence d'un manuel de procédures adopté

par le Conseil d'Administration et validé par le Contrôle général des Services publics, n'est pas de nature à favoriser l'application des procédures uniformes et transparentes. En plus, les vérificateurs décrivent l'inexistence de textes encadrant les paiements de travaux, de fournitures et de services dont la valeur est inférieure au seuil de passation des marchés publics. Cette inexistence des textes a été exploitée par les gestionnaires de la PPM pour effectuer des dépenses à hauteur de 3 milliards de FCFA, en l'absence de toute forme de concurrence. Mieux, la gestion de la PPM pendant la période sous revue a été caractérisée

par une utilisation des ressources pour des achats qui ne satisfont pas les besoins réels de la PPM.

Aux vues des dysfonctionnements et irrégularités constatés, la PPM gagnerait à adopter les règles de saine gestion des deniers publics afin de répondre aux besoins d'approvisionnement en médicaments des nombreux établissements publics de santé, conformément aux dispositions du contrat plan Etat-PPM », estiment les vérificateurs.

Quant à la gestion des points de vente, ils estiment que la PPM doit être mieux encadrée et contrôlée pour éviter toute déperdition de ressources. « Pour cela, la direction de la PPM devrait accélérer le processus d'interconnexion des magasins afin d'assurer un suivi rigoureux des stocks et des recettes. Enfin, en vue d'une gestion efficace et optimale de la PPM, il serait opportun de prendre des dispositions pour faire valider son manuel de procédures et de rendre opérationnelles et dynamiques les activités du service d'audit interne, afin d'améliorer significativement le contrôle interne », observe les lieutenants du Général Baby.

Par ailleurs, le Vérificateur général a transmis et dénoncé au président de la Section des comptes de la Cour suprême et au procureur de la République près le tribunal de Grande instance de la Commune III du District de Bamako, chargé du Pôle économique et financier, des dossiers de la PPM relatifs : à l'augmentation irrégulière des jetons de présence des administrateurs pour un montant de 1 050 000 FCFA ; à l'attribution irrégulière de l'indemnité de carburant à des agents pour un montant de 18 076 140 FCFA ; à l'attribution irrégulière des produits de vente des DAO à des membres du personnel pour un montant de 37 250 000 FCFA ; au non reversement des 20% des produits issus de la vente des DAO à l'ARMDS pour un montant de 7 660 000 FCFA ; aux dépenses de matériels et travaux non justifiées pour un montant de 101 680 600 FCFA ; à l'encaissement des chèques par le gérant en contrepartie des factures délivrées au nom de la PPM pour un montant de 34 200 000 FCFA ; aux recettes non comptabilisées des ventes de médicaments pour un montant de 2 270 855 FCFA ; aux dépenses d'entretien du parc automobile non justifiées pour un montant de 34 219 862 FCFA.

■ Ibrahim Sanogo



10ème Session du Conseil Supérieur de l'Agriculture : Un bilan satisfaisant et des projections ambitieuses

Le président de la République, Ibrahim Boubacar KEITA, a validé le plan de campagne agricole 2020. C'était à la faveur de la 10ème session du Conseil Supérieur de l'Agriculture qui s'est tenue au palais de Kouloba.

L'exercice qui se penche sur les grandes préoccupations du monde rural, un secteur d'une grande vitalité pour notre pays, a approuvé le bilan de la campagne 2019-2020 et les projections de 2021-2022. Ainsi, les résultats obtenus au cours de la campagne 2019 sont encourageants. Il s'agit entre autres de la production de : 10 544 068 tonnes de céréales avec un excédent de 4 583 510 tonnes ; 707 000 tonnes de coton graine ; 84 184.41 tonnes de viande rouge.

A cela il faut ajouter l'insémination de 5 670 vaches et la vaccination de 58 862 723 têtes d'animaux tous types confondus.

A cette session, le Président de la République a salué l'opérationnalisation des commissions foncières communales installées en 2018 dans le cadre de l'appui Budgétaire Général de la Banque Mondiale. Pour IBK, la mise en place de ces commissions foncières a permis de gérer en amont des conflits fonciers dans les différentes localités concernées.

Pour ce qui est de la modernisation de l'Agriculture, le chef de l'Etat trouve que cela passe par la mécanisation des moyens de production qui constitue un axe fort de notre politique. « C'est pourquoi j'ai suivi avec un grand intérêt le lancement de la phase pilote des dix (10) centres ruraux de prestation de services agricoles à Manantali le 06 juillet 2019 », a dit le Président IBK pour qui, avec les activités de ces centres, les producteurs ont eu un accès facile aux services agricoles de base. Je vous invite à capitaliser ces expériences afin de dupliquer ses acquis au niveau d'autres localités du pays.

Le Président de la République n'a pas manqué

de féliciter le département de l'agriculture pour les mesures prises pour la gestion des stocks d'équipements agricoles. Il a invité à proposer une stratégie adaptée de gestion du programme de subvention des équipements agricoles.

S'agissant de la gestion de la subvention des engrais, IBK s'est réjoui de la tenue d'une concertation nationale qui a regroupé l'ensemble des acteurs du secteur agricole.

A l'issue de ces concertations, un certain nombre de recommandations pertinentes ont été formulées sur la base desquelles une feuille de route a été élaborée. La mise en œuvre de cette feuille de route permettra à son avis de donner des réponses à certaines préoccupations et de rassurer davantage le contribuable

malien sur l'utilisation de ses ressources. S'agissant des différentes filières, le Président du Conseil Supérieur de l'Agriculture dira que leur développement devra s'appuyer sur des organisations interprofessionnelles fortes, représentatives et ouvertes sur les marchés. Au vu du niveau d'accroissement de la production et de la productivité agricole, il importe d'envisager la création d'agences chargées de la promotion des filières agricoles et de la valorisation de nos productions en produits finis et semi finis.

Pour le ministre de l'Agriculture, Monsieur Moulaye Ahmed BOUBACAR, qui avait au préalable présenté les différents documents, les prévisions doivent être revues à la hausse pour les 3 prochaines années. Cela, en raison non seulement du potentiel naturel dont dispose notre pays mais aussi du fait de la vision stratégique des plus hautes autorités de faire de ce secteur le moteur de notre économie. Indiquons pour l'essentiel qu'il est attendu plus de 11 millions de tonnes de céréales et à peu près 1 million de tonnes de coton pour les campagnes prochaines.

A cause des mesures de prévention contre le Covid-19 seuls 20 membres du CSA ont pris part à la session.



Le ministre Bill sur le faible taux d'enlèvement des cartes : “Si les gens de Bamako ne veulent pas voter, c’est tant pis pour eux”



Le ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation, était en visite, ce jeudi 19 mars, au Centre d'information électorale sis à l'hôtel Azalai Amitié de Bamako. Sur place, le ministre Boubacar Alpha BAH a eu des échanges avec les membres des organisations de la société civile engagés dans la campagne de sensibilisation des citoyens pour le retrait de cartes d'électeurs et le relèvement du taux de participation. A l'issue de cette visite, Boubacar Alpha BAH dit Bill a confié à la presse que malgré la menace de la pandémie du COVID-19, le Gouvernement va maintenir la date du 29 mars 2020 pour le premier tour de l'élection des députés

à l'Assemblée nationale.

Un atout

La mise à disposition du Centre par le PNUD et ses partenaires, a-t-il dit, est un exemple de solidarité internationale pour conforter notre démocratie, renforcer le processus électoral. Selon lui, ce Centre est un outil mis à la disposition des hommes de médias et de tous ceux qui ont une bonne opinion à diffuser afin que ces élections se déroulent dans un climat apaisé et que le scrutin soit jugé crédible. Présent à cette rencontre, le président de l'Association malienne pour le relèvement du taux

de participation aux élections (AMRTPE), Bissiry COULIBALY, a déploré le niveau du taux de retrait des cartes d'électeurs jugé extrêmement bas au plan national, en général, et dans la district de Bamako, en particulier.

L'AMRTP, selon son président, a déployé 50 observateurs sur fonds propre pour suivre la remise des cartes d'électeurs dans tous les cercles et à Bamako. Après une semaine de remise (du 7 au 15 mars), le taux de retrait des cartes varie d'une région à une autre.

Faible taux d'enlèvement

A la date du 15 mars 2020, a dit M. COULIBALY, la situation se présente comme suit : la région de Kayes avec 51% et le cercle de Diéma a le plus fort taux de remise avec plus de 64% dans la région. Dans la région de Koulikoro avec 46%, le cercle de Kolokani a le plus fort taux de remise avec plus de 67%. Pour la région de Sikasso, le taux d'enlèvement des cartes d'électeur est estimé à 52% et le cercle de Yorosso a le plus fort taux de remise avec plus de 72%.

A Ségou, le taux est de 58% et les cercles de Tominian et Macina ont les plus forts taux de remise avec plus de 70% au niveau régional. Autres régions, autres réalités, en 5^e région (Mopti) le taux de retrait est de 40% et le cercle de Bandiagara a le plus fort taux de remise avec plus de 72%.

À Tombouctou on enregistre un taux de 54% et les cercles de Goundam et Diré ont les plus forts taux de remise avec plus de 59% dans la région. Dans la cité des Askia (Gao), le taux d'enlèvement s'élève à 32%.

En la matière, c'est Kidal qui ferme la marge avec seulement 3% de taux d'enlèvement à la date du 15 mars 2020.

L'inquiétude de la société civile

Dans le district de Bamako, le taux d'enlèvement n'est pas très rassurant avec seulement

13% en moyenne générale. Pour la capitale, la Commune III a le plus fort taux de retrait avec plus de 35% et les Communes I et V traînent autour de 7%.

Enfin, a-t-il fait savoir, le taux national est estimé à 43% à la date du 15 mars 2020.

Une situation qui préoccupe le président de l'AMRTP qui se demande quel sera le taux de participation au scrutin du 29 mars 2020.

Face à ce constat, M. COULIBALY a invité le gouvernement à assouplir les critères d'enlèvement des cartes d'électeurs. «Mon avis est que, si on donnait au chef de famille, la possibilité de retirer les cartes d'électeurs de l'ensemble de sa famille, cela pourrait éviter les attroupements», a-t-il dit.

Avant de conclure : «certes, on n'a pas le droit de changer les règles en cours du jeu, mais avec la nouvelle donne (Coronavirus), j'estime qu'on pouvait revoir les critères d'enlèvement de ces cartes d'électeurs pour faciliter la tâches aux citoyens», a-t-il conclu.

Le niet du ministre Bill

Cette proposition a été aussitôt rejetée par le chef du département en charge de l'organisation des élections qui évoque des contraintes liées au respect de la loi sur la protection des données à caractères personnelles. Aussi, a-t-il expliqué, il s'agit pour le département de respecter les engagements pris devant les responsables de la classe politique en la matière. A ce niveau, il a rappelé qu'à la veille de ces élections, la classe politique a, au cours du cadre de concertation, exprimé 3 préoccupations relatives à l'audit du fichier électoral, la question des assesseurs et celle des procurations. Aujourd'hui, a-t-il fait savoir, un compromis a été trouvé autour de ces trois questions. S'agissant des mesures à prendre pour inciter les électeurs à aller retirer leurs cartes, le ministre a fait savoir que les règles ne peuvent

pas changer en cours de jeu. Pour éviter toutes polémiques à la veille de ce scrutin, le ministre Bill a tout simplement expliqué qu'il n'était pas possible pour lui de prendre une dérogation en vue de modifier les critères d'enlèvement des cartes d'électeurs au risque de soulever des soupçons de fraude chez certains acteurs du processus électoral.

L'incivisme en cause

Concernant le taux d'enlèvement des cartes, il a invité les responsables des organisations de la société civile à aller expliquer aux populations, aux responsables et chefs de familles l'importance d'aller voter. «Quand on vous offre l'opportunité, on vous donne l'information, les centres de distribution des cartes sont près des domiciles ; que chacun sorte pour récupérer sa carte pour aller accomplir un devoir citoyen», a-t-il dit.

Mais, a-t-il fait savoir, ce devoir citoyen s'apprend aussi. «Ce n'est pas sur une seule occasion, mais sur une longue période, 4 à 5 élections, on verra le taux s'améliorer. Même dans les pays de grande démocratie, on voit que le taux n'est pas des fois ce qu'on souhaite ». Par rapport au Coronavirus, le ministre BAH a indiqué que les dispositions seront prises à cet effet. S'agissant de l'organisation des élections malgré l'interdiction des meetings, le ministre tranche : «Je crois qu'il n'y aura pas de report. Il faut s'adapter à la situation. On a dit, pas plus de 50 personnes qui se retrouvent. C'est laisser l'opportunité à tout un chacun de s'exprimer. Je pense qu'en respectant ces espaces, vous avez pendant 8 heures de temps, par groupe de 50 le temps de tout faire».

L'impact du COVID-19

Selon le ministre, même dans les pays dits de grande démocratie, les périodes électorales

sont des périodes difficiles. Pour ce faire, a-t-il dit, les acteurs doivent se faire mutuellement confiance. Car, cette année, dit-il, une difficulté particulière s'est invitée dans notre processus électoral, à savoir la menace du COVID-19 qui est à nos portes.

De son analyse, il ressort que le faible taux d'enlèvement des cartes d'électeurs dans une localité dépend du rapport des populations avec le pouvoir électoral. Dans certaines localités, fait-il remarquer, on est à plus de 60% du taux d'enlèvement. Cela montre, à son avis, que les habitants de ces localités ont conscience qu'ils ont un devoir citoyen à accomplir. Pour lui, c'est une question d'éducation civique qui va changer avec le temps. «Si les gens de Bamako ne veulent pas voter, c'est tant pis pour eux», a lancé le ministre de l'Administration territoriale. Si, dit-il, au nord, le taux de participation est généralement élevé, c'est que dans ces régions, les populations ne blaguent pas avec le pouvoir.

Bamako, épice de l'incivisme

Par contre, à Bamako, le constat qui se dégage est que les gens sont plus prompts dans la contestation, mais ne sont pas toujours prêts à aller voter. Ou, dit-il, les quelques rares habitants qui font le déplacement le jour des élections le font, généralement, moyennant de l'argent. «C'est là la réalité », s'est-il exclamé. Avant d'ajouter que la démocratie est encore en construction dans notre pays et que nous devons accepter cet état de fait.

A ce niveau, il a affirmé que le taux d'enlèvement des cartes très élevé à Yorosso (75%), est à féliciter. En tout cas, le ministre Bill n'entend pas privilégier, en aucune manière, ceux qui ne veulent pas aller voter.

■ Par Abdoulaye OUATTARA



Mme Traoré Oumou Traoré, promotrice de l'école restaurant « La vieille marmite » : “L'Art culinaire est incontournable pour le développement du tourisme local d'un pays”. “Les femmes sont interpellées à tous les niveaux dans le contexte actuel du pays”

Dans le cadre de la Journée internationale des droits de la femme, Mme Traoré Oumou Traoré, promotrice de l'école restaurant “La Vieille Marmite” et transformatrice alimentaire, également la présidente de l'Association des femmes professionnelles des métiers de la restauration (Afpromer) nous a accordé une interview exclusive dans laquelle elle donne ses impressions sur le 8 mars, les violences basées sur le genre, la Loi n° 2015-052 du 18 décembre 2015 et le rôle de l'art culinaire dans le développement d'un pays.

Aujourd'hui-Mali : Quel sens donnez-vous à la Journée internationale des droits de la femme ?

Mme Traoré Oumou Traoré : Pour moi, la Journée internationale des droits de la femme est une journée où les femmes sont reconnues pour leurs réalisations, sans égard aux divisions, qu'elles soient nationales, ethniques, linguistiques, culturelles, économiques ou politiques. C'est également une occasion de faire le point sur les luttes et les réalisations passées et surtout de préparer l'avenir et les opportunités qui attendent les futures générations de femmes.

“Je suis de la génération égalité : levez-vous pour les droits des femmes”, est le thème international de l'édition 2020. Qu'en pensez-vous ?

Vous savez, le thème international de l'édition 2020 de la Journée internationale de droits des femmes coïncide avec la nouvelle campagne



pluri-générationnelle de l'Organisation des Nations-Unies, c'est-à-dire Génération Égalité, qui marque le 25ème anniversaire de la Déclaration et du programme d'action de Beijing. Adopté en 1995 lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing, en Chine, le Programme d'action de Beijing est considéré comme la feuille de route

la plus progressiste en matière d'autonomisation des femmes et des filles, partout dans le monde. 2020 est une année charnière dans la promotion de l'égalité des sexes dans le monde, puisque la communauté internationale marquera plusieurs autres temps forts du mouvement pour l'égalité des sexes, notamment un cap quinquennal dans la réalisation

des Objectifs de développement durable (ODD), le 20ème anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations-Unies sur les femmes, la paix et la sécurité ; le 10ème anniversaire de la création d'Onu-Femmes. Cette journée de 8 mars 2020 m'autorise à inviter les décideurs nationaux, les organisations féminines et les partenaires techniques et financiers du secteur de la promotion de la femme à aller dans les schémas le plus pragmatique. Il s'agit, pour nous, de nous intéresser à la femme d'en bas et monter les marches de l'échelle. Je pense à la vendeuse de baignets qui se lève chaque matin et qui voit les élèves défiler chez elle sur le chemin de l'école, la vendeuse de fruits qui change le contenu de son étal selon les saisons, la vendeuse de sandwiches et de brochettes, les gargotières, etc. Chacune joue un rôle important. Ces femmes sont loin de la portée de nos différentes politiques de promotion de la femme. Elles méritent l'attention de tout le monde. Et pourtant, une petite attention à leur endroit leur procurerait un brin d'épanouissement pour elles et leur commerce.

Pourtant, les journées dédiées aux droits de la femme se succèdent, mais elles continuent d'être des victimes de violences basées sur le genre. Quelle appréciation en faites-vous ?

Effectivement, malgré les efforts des plus hautes autorités, les femmes continuent d'être des victimes de violences basées sur le genre. Au Mali, vous ne pouvez pas passer une journée sans entendre un cas de violences basées sur le genre. Je pense que la lutte contre ce phénomène doit être continue, c'est-à-dire qu'il faut beaucoup de sensibilisation et de communication autour de ce problème. Aujourd'hui, il est important de souligner que les hommes ne peuvent aller sans les femmes et les femmes ne peuvent aller sans les hommes. Donc, à mon avis, les femmes doivent continuer à se donner les mains et de comprendre ce partenariat qui existe entre elles et les hommes.

Avez-vous une fois été victime de violence basée sur le genre ?

Avant d'être une femme, on est d'abord jeune fille et pendant cette période on subit beaucoup de violences basées sur le genre. Souvent les personnes qui nous font subir ces violences ne savent même pas ce qu'ils ont en train de nous poser comme problèmes. Sur ce phénomène, il y a énormément de contraintes qui pèsent sur les femmes, comme le poids de la religion et celui de la culture. Par exemple, un jour, une de mes cousines Dogono a été battue par son mari et les autres cousines ont trouvé cela normal parce que, pour elles,

c'est une façon pour son époux d'exprimer son amour. Comme toutes ces femmes, j'ai été aussi victime de la violence basée sur le genre.

A côté du thème international, il y a aussi le thème national de l'édition 2020 de la Journée internationale de la femme, qui est "Soutien aux FAMA". Qu'en dites-vous ?

Le Mali est un pays où tout le monde se connaît. Les gens sont liés souvent par le mariage, par l'amitié ou par le cousinage. Donc, compte tenu de cette homogénéité, c'est le pays entier qui est touché par cette guerre au Sahel (guerre contre les terroristes). Je valide bien ce thème national et je me retrouve dedans, en tant qu'une mère, surtout quand je pense à nos filles qui sont devenues veuves à leur jeune âge et nos petits enfants qui sont devenus des orphelins. Donc, nos forces armées et de sécurité méritent d'être soutenues. En plus de cela, les femmes sont interpellées à tous les niveaux dans le contexte actuel du pays. Que ce soit dans le domaine de la santé, de l'éducation, de paix et sécurité, entre autres, nous devons être au rendez-vous, pour que ce rôle qui nous est attribué ne soit pas une vaine parole. Récemment, avec la plateforme des femmes leaders du Mali, nous avons fait une contribution à l'endroit de nos forces de défense et de sécurité.



Il y a peu de femmes qui occupent des postes de responsabilité dans notre pays. Selon vous, qu'est-ce qu'il faut pour changer la donne ?

Dans ce domaine, je pense que les autorités maliennes ont fait quelque chose, parce que suite à l'initiative du président de la République, Son Excellence Ibrahim Boubacar Kéïta, l'Assemblée nationale a voté la Loi n° 2015-052 du 18 décembre 2015 qui donne un quota de 30% de postes de responsabilités aux femmes. Avec l'application de cette loi, je vois que les choses commencent à bouger. Pour les élections législatives du 29 mars prochain, nous avons constaté une augmentation du taux de participation des femmes en tant que candidates à ces élections, par rapport aux scrutins précédents. Malgré cela, il reste beaucoup à faire. Vous savez, il est reconnu partout dans le monde que les femmes gèrent mieux que les hommes. Je profite donc de cette interview pour encourager les femmes du Mali à aller de l'avant.

Votre domaine d'activité, c'est l'Art culinaire. Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

L'Art culinaire, c'est tout ce qui est en relation avec la cuisine et la nourriture. Pour cuisiner, il faut chercher des condiments qui viennent des champs. Donc, pour parler du culinaire,

c'est tout une chaîne qui va du champ à l'assiette. Il est important de souligner que j'ai emprunté ce chemin du culinaire, inspirée par ma grand-mère et ma mère.

Après mes études, j'ai choisi de m'installer autrement que dans le culinaire. C'est en 2006 seulement que je me suis installée dans la restauration et cela avec un concept de la promotion et la valorisation de nos modes et traditions culinaires. C'est dans ce cadre que le restaurant "La Vieille Marmite" fut créé à Bamako.

Dès lors, j'ai continué mes recherches dans ce secteur afin de développer le culinaire malien, à travers la promotion et la valorisation de nos produits locaux.

Après la création de "La Vieille Marmite", j'ai initié, avec mes consœurs qui évoluent dans le domaine, la création d'une association dénommée Association des femmes professionnelles des métiers de la restauration (Afpromer) dont la devise est : le culinaire genre et développement. Je profite de cette occasion pour dire que l'art culinaire est incontournable pour le développement du tourisme local d'un pays.

Les autorités publiques du Mali, reconnaissent-elles vos efforts et initiatives en matière de démarche-qualité ?

Oui, les autorités maliennes reconnaissent nos efforts en matière de démarche-qualité. Elles

l'ont reconnu même si l'effet d'accompagnement laisse à désirer. Si le Mali ne m'avait pas reconnue, je n'aurais pas eu des distinctions au niveau sous-régional. En 2012, les autorités maliennes m'ont envoyée représenter le Mali à une compétition de l'Uemoa dénommée "Prix Uemoa de la qualité" à Ouagadougou. A l'issue de cette compétition, j'ai reçu le Prix Uemoa de la qualité et cela est une fierté pour le Mali. Sur le plan international, j'ai hissé plus haut les couleurs nationales à travers plusieurs compétitions culinaires. En 2014, mon entreprise, "La Vieille Marmite" a été primée à Paris par BID Group au "Trophée Award International" où le trophée a été dédié à la Première dame du Mali, Mme Kéïta Aminata Maïga. Au mois de septembre dernier, j'ai été sélectionnée pour participer à un programme américain sur le développement du culinaire.

En tant qu'entrepreneure et leader féminin depuis plusieurs années, avez-vous un message à l'endroit de vos sœurs et filles ?

Le message que j'ai à l'endroit de mes sœurs et filles, c'est de les inviter de croire en elles-mêmes.

Je les invite également à entreprendre quelque chose, tout en se fixant des objectifs. Aujourd'hui, nos filles doivent être fières de leurs conditions liées au genre.

■ Réalisé par Mahamadou TRAORE



COVID-19 : Couvre-feu décrété au Burkina

Face à la pandémie de coronavirus qui a fait une quarantaine de cas confirmés au Burkina Faso, le président du Faso a pris un certain nombre de mesures pour lutter contre la propagation du virus.



La fermeture des frontières terrestres et ferroviaires et un couvre-feu de 19 heures à 5 heures a été décidé.

Une série de mesures qui vise à stopper la propagation rapide du coronavirus. Pour Roch Marc Christian Kaboré, "la pandémie est une réalité" et la seule manière de venir à bout de cette maladie est la prévention.

L'intégralité de son discours

Chers Compatriotes

Habitants du pays des Hommes intègres

Le Burkina Faso, à l'instar de nombreux pays dans le monde, est touché par la pandémie du coronavirus, le COVID-19.

Depuis la confirmation des premiers cas dans notre pays, le 9 mars dernier, à ce jour, une quarantaine de personnes sont contaminées, et nous avons enregistré le premier décès, dans la nuit du 17 au 18 mars.

Je salue le professionnalisme des personnels de santé qui, au péril de leur vie, sont restés mobilisés depuis la découverte des premiers cas suspects, et leur adresse tous mes encouragements.

La pandémie du coronavirus est une réalité qui doit nous interpeller et nous préoccuper tous. Comme si la situation sécuritaire n'était pas suffisante, le COVID-19 vient en rajouter à nos difficultés, nous rappelant l'urgence de changer impérativement nos comportements individuels et collectifs.

Je tiens à saluer et à remercier les responsables religieux et coutumiers pour leur adhésion et leur accompagnement dans la sensibilisation des populations, à travers les mesures fortes qu'ils ont prises, consacrant des restrictions apportées à la pratique de leurs cultes.

Au regard du mode de contamination du virus et des capacités de nos structures de santé, nous devons tout mettre en œuvre et adopter les bonnes pratiques, pour interrompre la chaîne de transmission communautaire du COVID-19.

Personne n'est à l'abri de ce virus. En l'absence de vaccin et de traitement validé, le seul antidote demeure donc la prévention individuelle et collective.

Ainsi, après de larges consultations, j'ai décidé de prendre les mesures suivantes :

1. Sur le plan des libertés :

- l'interdiction de tout regroupement de plus de 50 personnes ;

- les mesures de restrictions concernant les débits de boissons, les salles de cinéma, de jeux et de spectacles, les marchés et bars, les restaurants, seront prises par les autorités compétentes ;

- L'instauration d'un couvre-feu de 19h00 à 5h00 du matin, sur toute l'étendue du territoire, pour compter du 21 mars 2020 à minuit.

2. Sur le plan des transports :

- la fermeture des aéroports de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, aux vols commerciaux, pour une durée de deux semaines, renouvelable, à compter du 21 mars 2020 à minuit, excepté pour les vols intérieurs et militaires et le fret;

- la fermeture des frontières terrestres et ferroviaires, pour une durée de deux semaines, renouvelable, à compter du 21 mars 2020 à minuit, à l'exception du fret. ;

3. Sur le plan politique :

-La suspension immédiate des opérations d'enrôlement biométrique ;

-La suspension immédiate des opérations spéciales de délivrance de cartes nationales d'identité burkinabè.

-L'application des mesures d'hygiène dans tous les lieux publics et privés, doit être stricte.

Il va sans dire, que toutes les mesures prises feront l'objet d'une évaluation périodique, pour les ajuster constamment à l'évolution de la pandémie.

Nous devons améliorer et renforcer les actions de communication, pour un changement de comportement.

C'est le lieu pour moi de dénoncer celles et ceux qui, à travers les réseaux sociaux, entretiennent la désinformation et sèment la panique. Il nous faut prendre cette pandémie au sérieux.

Chers compatriotes

Amis résidant au Burkina Faso

Le Gouvernement a adopté un plan de riposte autour duquel s'organise la mobilisation des acteurs et des partenaires techniques et financiers.

Au nombre des mesures pratiques recommandées par les spécialistes et le personnel de santé, je voudrais insister sur la nécessité pour tous :

- de ne pas se serrer les mains ;
- de ne pas s'embrasser ;
- de se laver régulièrement les mains au

savon ;

- d'observer la mesure de distance d'un mètre au moins ;

- d'éviter les regroupements;

- de limiter nos déplacements et sorties;

- de porter des cache-nez ;

- d'alerter les services de veille en cas de suspicion.

Le numéro vert et gratuit dédié est le 3535.

Je suis conscient des contraintes imposées par ces mesures, mais il nous faut nous y soumettre avec tout le sens des responsabilités, car il y va de la survie de nos populations.

Je sais pouvoir compter sur la discipline et l'engagement de tout un chacun pour une réponse à la hauteur des défis que pose cette maladie au Burkina Faso et au reste du monde.

Chers compatriotes

Le coronavirus est venu comme pour nous rappeler que la maladie reste l'ennemi numéro 1 de tout être vivant.

La taille du défi individuel et collectif que nous devons relever pour vaincre cette pandémie, m'oblige à interpeller tous les habitants du Burkina Faso sans exclusive sur l'urgence qu'il y a à s'attaquer au péril, par une mobilisation exceptionnelle et patriotique de chaque instant.

J'ai invité le Haut Conseil national de la recherche scientifique à activer sa commission Santé et bien-être, et j'ai bon espoir que nos chercheurs et nos laboratoires nationaux sau-

ront relever le défi de la prise en charge des personnes contaminées. Du reste, j'ai décidé de la mise en place d'un Conseil scientifique auprès du Président du Faso, pour suivre et orienter les mesures à prendre contre la pandémie.

La lutte contre le COVID-19 doit être une priorité.

J'ai l'intime conviction que nous aimons tous notre chère patrie, le Burkina Faso. C'est pourquoi, dans ces moments difficiles que nous traversons, nous devons savoir qu'en plus de la lutte contre le terrorisme, nous devons nous mobiliser contre le coronavirus, en nous conformant strictement aux consignes et aux mesures édictées.

L'avenir de notre Nation est à ce prix.

J'exprime ma compassion et ma solidarité à toutes les familles éprouvées par le COVID-19.

A toutes les personnes placées en confinement, ou en traitement, je souhaite des lendemains meilleurs et un prompt rétablissement.

Le Gouvernement pour sa part, assure la prise en charge gratuite des malades et continuera à garantir l'approvisionnement de notre pays en produits de première nécessité, tout en veillant au contrôle des prix. De même, il restera attentif aux mesures à prendre pour soutenir la relance des activités économiques au sortir de cette crise.



Les rues de Ouagadougou après le couvre-feu

Guinée Conakry : Destruction de matériel électoral avant le référendum et les législatives de dimanche

Plusieurs bâtiments administratifs ont été attaqués et incendiés ainsi que du matériel électoral détruit, avant le référendum constitutionnel et les législatives prévus dimanche.

La Guinée est en proie depuis mi-octobre à des manifestations contre l'intention prêtée au président Alpha Condé, élu en 2010 puis réélu en 2015, de briguer un troisième mandat fin 2020.

Le référendum sur une nouvelle Constitution, et son couplage avec des législatives reportées à plusieurs reprises, font partie du plan de M. Condé pour mener à bien son projet, accuse le FNDC, le collectif de partis et de la société civile opposé à un éventuel 3e mandat de M. Condé. Au moins 31 civils et un gendarme ont été tués depuis.

Des manifestants ont attaqué dans la nuit de vendredi à samedi la gendarmerie et la sous-préfecture de Porédaka, dans la région de

Mamou (centre). Ils "ont déchiré des listings et saccagé des dizaines de cartons contenant des cartes électorales", a déclaré un responsable administratif local.

Deux écoles publiques devant servir de bureaux de vote ont également été incendiées dans la ville de Mamou, selon un autre responsable administratif.

Dans la zone de Pita (centre-nord), les sous-préfectures de Brouwal Tappé et de Bantignel ont été incendiées vendredi nuit, selon des témoins et un responsable administratif.

A Yomou (extrême-sud du pays), le palais de justice a été incendié, assure une source de sécurité locale.

A Labé, principale ville dans le Nord, des partisans du FNDC ont érigé samedi des barricades et brûlé des pneus sur la chaussée, selon des témoins. Des forces de l'ordre étaient postées devant les bâtiments publics dont l'hôpital, le gouvernorat et les résidences

du gouverneur et du préfet, selon les mêmes témoins.

"Je confirme qu'à l'intérieur du pays, ça bouillonne un peu partout", a déclaré un responsable du ministère de l'administration du territoire (Intérieur). Le ministre de l'administration, le général Bouréma Condé, n'a pas répondu.

Les deux consultations sont prévues dimanche bien que la Guinée a déclaré deux cas de contamination au virus. La présence de cette maladie suscite une attention particulière dans un pays où la fièvre Ebola a fait 2.500 morts entre 2013 et 2016.

Ces consultations étaient initialement prévues le 1er mars mais le pouvoir les avait reportées au dernier moment, dans un contexte de fortes tensions et de critiques émanant de la communauté internationale.





Pour la diffusion des valeurs olympiques : Plusieurs personnalités dont Mme Kéïta Aminata Maïga, Arouna Modibo Touré et Habib Sissoko primées par l'Aanoa et l'Acnoa

Le président de l'Association des académies nationales olympiques d'Afrique (Aanoa) Dr Rhida Layouni et le président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (Acnoa) Moustapha Berraf, viennent de récompenser plusieurs personnalités du monde sportif pour leur contribution dans la diffusion des valeurs olympiques. L'un des temps forts de la cérémonie d'ouverture des travaux de l'Assemblée générale ordinaire évaluative de l'Association des académies nationales olympiques d'Afrique (Aanoa) et de la 5ème session des Académies nationales olympiques d'Afrique aura été la remise des distinctions à des personnalités pour les efforts déployés dans la diffusion des valeurs olympiques. Ces trophées ont été offerts d'abord par le président de l'Association des académies nationales olympiques d'Afrique (Aanoa) Dr Rhida Layouni, et le président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (Acnoa) Moustapha Berraf. Parmi les récipiendaires figurent la Première Dame du Mali, Mme Kéïta Aminata Maïga, pré-

sidente de l'Académie nationale olympique du Mali et vice-présidente de l'Association des académies nationales olympiques d'Afrique (Aanoa), le ministre de la Jeunesse et des Sports, Arouna Modibo Touré, le président du Comité national olympique et sportif centrafricain, Gilles Gilbert Grezenguet, de la présidente du Comité national olympique du Cap Vert, Filomena Fortes (elle est également membre du Comité international olympique). Sans oublier le président du Comité national

olympique et sportif du Mali (Cnosm) Habib Sissoko, non moins président de la Zone II de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (Acnoa) et président de l'Union africaine de judo (UAJ)...

Pour son engagement en faveur de la promotion de l'olympisme au Mali et en Afrique :

Le "Cordon d'Honneur de l'Olympisme Afri-





caïn” décerné au Président IBK par l’Acnoa L’Association des comités nationaux olympiques d’Afrique (Acnoa) sous le leadership de son président, Moustapha Berraf, vient de décerner le “Cordon d’Honneur de l’Olympisme Africain” au président de la République, Ibrahim Boubacar Kéïta, pour son engagement en faveur de la promotion de l’olympisme au Mali et en Afrique.

En marge de la tenue de l’Assemblée générale ordinaire évaluative de l’Association des académies nationales olympiques d’Afrique (Aanoa), le Président de la République, Ibrahim Boubacar Kéïta, a accordé une audience, le samedi 14 mars dernier, aux participants. Cette rencontre s’est déroulée au Palais présidentiel en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, Arouna Modibo Touré, et du président du Comité national olympique et sportif du Mali, Habib Sissoko. Était également présente, Mme Kéïta Aminata Maïga, membre du Cnosm. La délégation était conduite par le président de l’Association des comités nationaux olympiques d’Afrique (Acnoa) Moustapha Berraf. Il s’agissait de remercier le chef de l’État pour tous les efforts déployés pour la bonne marche du mouvement olympique et sportif. C’est pourquoi, le Bureau de l’Acnoa a tenu à remercier et remettre au Président IBK le Cordon d’Honneur de l’Olympisme Africain pour son engagement et celui de son épouse, Mme Kéïta Aminata Maïga, en faveur de la promotion de l’olympisme au Mali et en Afrique. L’occasion était également bonne pour informer officiellement le chef de l’État du choix porté sur le Mali pour abriter le siège de l’Observatoire africain de l’olympisme. Un geste fortement apprécié par Ibrahim Boubacar Kéïta qui se bat tous les jours pour la diffusion des valeurs olympiques.

L’Observatoire africain de l’olympisme est un creuset des valeurs, des projets et des modes de raisonnement pour l’épanouissement de l’olympisme en Afrique.

Les remerciements du président Habib Sissoko à la Sotelma-Malitel et au Pmu-Mali

Comme à l’accoutumée, le président du Comité national olympique et sportif du Mali (Cnosm) Habib Sissoko, adresse ses sincères remerciements aux différents sponsors pour leur soutien et leur accompagnement dans le cadre de la promotion du mouvement olympique et sportif. Il s’agit de l’opérateur historique de télé-

phonie, Sotelma-Malitel et de l’entreprise citoyenne, le Pari mutuel urbain (Pmu-Mali). La réussite des travaux de l’Assemblée générale ordinaire évaluative de l’Association des académies nationales olympiques d’Afrique à Bamako, du 12 au 15 mars, a été rendue possible grâce aussi au soutien du gouvernement malien et des deux partenaires du Cnosm. Notons que Sotelma-Malitel est un partenaire stratégique du Comité national olympique et sportif du Mali (Cnosm). Grâce à ce partenaire exemplaire, on peut dire aujourd’hui sans risque de se tromper que le sport malien est en train de bouger puisque les fédérations affiliées au Cnosm arrivent à réaliser leurs programmes d’activités pour le plus grand bonheur des athlètes. S’agissant du Pmu-Mali, c’est un partenariat dynamique afin de participer au développement du sport malien. Ainsi, le plan de développement et la promotion du sport et de l’olympisme reçoit l’appui appréciable du Pmu-Mali pour renforcer les capacités managériales et administratives des associations nationales... Et le contrat de sponsoring vaut aujourd’hui au Pmu-Mali le statut de sponsor-gold du Cnosm (la superstructure du mouvement sportif de notre pays).

■ El Hadj A.B. HAIDARA





Bélier (21 mars - 19 avril)

Le sextile Lune/Vénus encourage la créativité. Votre imagination et votre intuition sont très développées, les relations entre collègues sont excellentes, et Mars vous donne l'énergie pour prendre les initiatives à bon escient ! Vous êtes au top !

Vous avez des idées brillantes et votre bonne intuition vous permet de réaliser des transactions financières avec succès au sein de votre travail. Tout vous réussit, la période est faste dans ce domaine. Sachez savourer et apprécier ces moments glorieux !



Taureau (20 avril - 19 mai)

Il se peut que vous soyez intéressé par une formation, mais que les moyens financiers vous manquent. Aujourd'hui, pour obtenir des aides, vous n'hésitez pas à vous renseigner et à taper à toutes les portes. Cher natif, vous ne lâchez rien, bravo !

Vous partez du principe que l'argent est fait pour être dépensé, ce n'est pas faux, sauf que si vos finances sont un peu fragiles, jouer la prudence s'impose. La journée n'est pas la plus appropriée pour faire des placements, rien ne presse.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Réactif et bourré d'idées, vous serez prêt à jeter votre emploi actuel aux orties pour prendre une voie radicalement différente... Un vrai tournant... après avoir assuré vos arrières ! Téméraire, mais pas insouciant, enfin pas complètement... Protégé par la Nouvelle Lune, rien de fâcheux ne viendra affecter la progression de vos revenus financiers. Heureusement, vos revenus professionnels seront assurés. Votre objectif pour 2020 ? Ne plus avoir de dettes au 31 décembre 2020 !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Le changement concerne plusieurs collègues. Vous voilà dans une situation où vous n'êtes pas seul. Une décision venant d'un chef peut changer votre carrière ! Votre service peut fermer et un nouveau poste vous est proposé ! Il faut réagir vite pour l'avoir !

La sagesse est la meilleure conseillère ! À la recherche de la stabilité, vous espérez que cela dure. Les astres en Capricorne vous rendent lucide ! Pour vos proches, vous passez pour un radin ! N'écoutez pas les rumeurs, gardez une bonne gestion !



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre réussite professionnelle est en route ! La triple conjonction Mars/Jupiter/Pluton est située dans le domaine du travail, et se trouve reliée positivement à Vénus, également dans le domaine professionnel ! Cette configuration est un excellent présage.

Vous devriez faire confiance à votre belle intuition du moment concernant notamment vos finances. Mais aujourd'hui la générosité l'emporte, et les cadeaux en tout genre fusent ! Gare aux dépenses, ne vous laissez pas envahir par votre grandeur d'âme !



Vierge (23 août - 23 septembre)

C'est le moment de consolider vos relations de travail et de faire jouer votre carnet d'adresses. Ne restez pas sur vos acquis, vous avez besoin d'évoluer et d'apprendre. Si la tâche s'avère difficile, accrochez-vous, vous ne regretterez pas.

Aujourd'hui, cher ami Vierge, vos finances retrouvent un équilibre. Certes ce n'est pas sans effort de votre part, mais en essayant de garder ce rythme de croisière, vous évitez les difficultés financières. Vos erreurs devraient vous servir de leçon.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Grâce à des synergies efficaces, votre travail sera, aujourd'hui en tout cas, de haute volée. Confiance et motivation... Il vous faudra cela pour faire face au programme chargé qui vous attend. Vous apprendrez que votre employeur est content de vous.

Vous aurez l'impression d'être une vache à lait que tout le monde exploite. Calmement, mais fermement, vous allez resserrer les mailles de votre budget. Vous chercherez à savoir où passe votre argent et pourquoi vous n'arrivez pas à économiser davantage.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Un de vos chefs pourrait vous convoquer pour une proposition. La chance est à votre porte. Un contrat peut vous être proposé. Lisez tout de même les termes. Une clause peut s'y cacher. Avant de signer, réfléchissez. Cela vous évitera une erreur de parcours.

Le salaire part vite. Dans la journée, il fond à vue d'oeil. Refaire votre garde-robe est la cause principale de vos achats ! Les sommes dépensées sont importantes. Il y a un risque de découvert passager. Il est bien difficile de résister à ces frais !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Un léger découragement peut vous surprendre au travail. Le carré Uranus/Saturne que vous subissez dans le domaine professionnel vous enlève votre persévérance, vous avez l'impression que tout se ligue contre vous. Les initiatives sont à éviter.

Avec Jupiter dans le domaine de l'argent, en maison 2, une certaine prudence est de mise. Effectivement, vous avez une légère tendance à vivre au-dessus de vos moyens. Vos gains peuvent être florissants, n'en abusez pas plus que de raison, restez vigilant.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous avez besoin de changer d'air, votre travail ne vous convient plus ou ne vous correspond plus. L'idée fait son chemin, vous ne pensez plus qu'à cela. Vous demandez conseil à vos proches, vous avez besoin de connaître leur avis. Vous pourriez négocier un contrat ou faire un investissement, les placements vous rapportent un peu d'argent. Si ce n'est pas suffisant, pour le moment c'est déjà pas mal. Une acquisition immobilière vous fait gagner gros à long terme.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Si vous arrivez en fin de cycle dans votre métier ou si on vous refuse les moyens d'évoluer à votre convenance, vous serez à l'affût de nouvelles opportunités professionnelles. Changer, oui, mais pour aller où ? Pas de solution pour l'instant...

Si vous habitez près d'une frontière, vous pourrez effectuer vos courses et autres achats à l'étranger. En effet, après de savants calculs, vous vous êtes rendu compte que vous pouviez économiser par mois une jolie somme. Il n'y a pas de petits profits.



Poisson (19 février - 21 mars)

Il est possible que vous ayez envie d'une nouvelle activité. Le désir de changer de poste ou d'entreprise arrive avec l'ambiance. Une dégradation d'une bonne atmosphère motive vos démarches. Écoutez vos envies profondes. Il manque un épanouissement.

Il règne une atmosphère frustrante. Vous compensez avec des achats soudains. L'impulsivité règne et le compte en banque en subit les conséquences. Échelonnez le règlement, histoire d'éviter un déséquilibre. Les produits de soins ou décoratifs vous séduisent.

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA